

CGV-120414

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 14 avril 2012

à 8 h 30

Salon du chancelier

Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
1. Ouverture			A. Richard
2. Minute de recueillement			A. Richard
3. Accueil des nouveaux membres			A. Richard
4. Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
5. Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
6. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	A. Richard
7. Correspondance	Information		A. Richard

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
8. Adoption des procès-verbaux CGV-111126, CGV-120122 et CGV-120326	Décision	X	A. Richard
9. Affaires découlant des procès-verbaux	Information		A. Richard
10. Rapport du recteur et vice-chancelier	Réception	X	Y. Fontaine
11. Budget 2012-2013 de l'Université de Moncton	Décision	X	L. Bastarache
12. Réception des procès-verbaux CEX-120120, CEX-120130 et CEX-120312	Réception	X	A. Richard
13. Affaires découlant des procès-verbaux			
13.1 CEX-120120	Information		A. Richard
13.2 CEX-120130			
13.2.1 (7.1) Nomination : direction de l'École de kinésiologie et de récréologie	Décision		Y. Fontaine
13.3 CEX-120312			
13.3.1 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet	Information		Y. Fontaine Y. Fontaine
13.3.2 (5.2.2) Dossier de la Faculté de foresterie	Information		Y. Fontaine
13.3.3 (5.2.5) Suivi au CGV-110917 - gestion des risques	Information		Y. Fontaine
13.3.4 (6) Rapport des ressources humaines	Décision		Y. Fontaine
13.3.5 (7) Nominations	Décision		A. Richard
14. Nomination de cadre			
14.1 Rectorat de l'Université de Moncton	Décision	X	A. Richard
15. Plan de l'Éducation permanente	Réception	X	N. Boucher
16. Rapport du Comité de gouvernance	Information		A. Daneault
17. Rapport du Comité de finance	Information		L. Bastarache
18. Rapport du Comité de vérification	Information		Y. Gagnon
19. Rapport du Comité de placement	Information		Y. Fontaine
20. Condensé de la réunion du Sénat académique SAC-120309	Information	X	N. Boucher
21. Affaires nouvelles	Information		A. Richard
21.1 Rapport annuel - Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux	Décision	X	R. Saillant
21.2 Capitale nationale de la santé	Information		A. Richard
22. Prochaine réunion : le samedi 2 juin 2012 à Shippagan	Information		A. Richard
23. Clôture			A. Richard



BILAN DU RECTORAT 2000-2012

Yvon Fontaine

Le 31 mars 2012



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



Table des matières

Message du recteur et vice-chancelier	1
Mission de l'Université	3
Population étudiante	8
Formation	12
Recherche	16
Financement	21
Infrastructures	24
Rayonnement	29

Message du recteur et vice-chancelier



L'Université relève les défis du nouveau millénaire

Alors que la plupart des universités ont vu le jour il y a plus d'un siècle, et parfois bien au-delà, l'Université de Moncton sortait de son adolescence au moment où je suis arrivé comme recteur; elle se trouvait à la croisée des chemins. Non seulement ses 38 ans d'existence lui conféraient-ils une certaine maturité, mais surtout son environnement externe et interne avait évolué depuis sa fondation.

Lors de mon installation comme recteur, j'avais discerné un certain nombre de défis institutionnels qui se présentaient à l'aube du nouveau millénaire. J'avais fait part de mes objectifs, tant au niveau des questions entourant l'enseignement et la recherche que de celles ayant trait au recrutement des étudiantes et étudiants, à l'amélioration de notre infrastructure, à nos axes prioritaires de développement, à la renommée de l'Université et à sa pérennité. Ces objectifs avaient paru ambitieux à l'époque et ils l'étaient sans doute. Cependant, lorsque je fais le bilan de l'Université en 2012, je me permets d'en retirer une certaine fierté. Durant les 12 années qui viennent de s'écouler, son visage a bien changé. De nouveaux bâtiments ont été construits, nos campus se sont refait une beauté et notre corps étudiant s'est transformé grâce à de nouveaux programmes et à de nouvelles initiatives. Nous avons également vécu un renouveau au niveau du recrutement des professeures et professeurs et des activités de recherche.

Devant la diminution de la population scolaire francophone au Nouveau-Brunswick, il a fallu mettre les bouchées doubles pour valoriser les études universitaires et accroître le nombre des finissantes et finissants du secondaire qui s'inscrivent à notre institution. Notre objectif était d'atteindre la moyenne nationale en ce qui a trait au taux de participation aux études universitaires. Nous avons dépassé cet objectif : ce taux se situe maintenant au-dessus des moyennes provinciale et nationale. Pour contrer les effets de la dénatalité dans notre bassin traditionnel de recrutement, nous avons mis en place des initiatives afin d'attirer un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux; ils constituent le deuxième groupe en importance dans notre institution. Grâce à ces efforts, nous avons réussi à franchir le cap des 5000 inscriptions à temps plein. Des progrès ont aussi été réalisés quant au taux de rétention de nos étudiantes et étudiants. Ce taux est à la hausse grâce à la mise en place d'un ambitieux programme d'appui à la réussite des études.

Au niveau de l'enseignement et du savoir, l'introduction de nouveaux programmes, surtout aux cycles supérieurs, l'accueil du programme de formation médicale pré-doctorale, la reconfiguration des programmes, la révision de la carte des programmes et la mise en valeur de nos capacités de recherche sont au nombre des dossiers qui ont retenu notre attention.

S'il y a un défi d'envergure qui revient d'année en année, c'est bien celui du financement. Il faut s'assurer que l'Université dispose de ressources suffisantes pour s'acquitter de sa mission fondamentale : rendre accessible en français les études universitaires à la population que nous desservons. Malgré les difficultés rencontrées en cours de route, tel l'incidence de la crise financière sur nos caisses de retraites, nous avons réussi à conserver une saine gestion financière tout en maintenant les droits de scolarité à un niveau concurrentiel avec ceux des autres universités de la région.

Les ressources humaines constituent notre principale ressource, et c'est pourquoi des efforts considérables ont été consentis depuis 2000 afin d'améliorer les conditions de travail des bibliothécaires et des professeures et professeurs, conditions qui se comparent avantageusement à celles des autres universités de la région. La charge normale d'enseignement a été diminuée de 18 à 15 crédits, et l'Université de Moncton se classe parmi les meilleures universités au pays avec un excellent ratio d'environ 15 étudiantes et étudiants par professeure ou professeur.

Message du recteur et vice-chancelier (suite)

D'autres défis ont surgi, tel l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des communications, ce qui a eu un impact important sur la transmission du savoir. L'Université a bien tiré son épingle du jeu en s'assurant que ses trois campus se tiennent à la fine pointe en ce domaine. Ces technologies sont devenues de remarquables instruments de travail, tant pour la pédagogie et l'apprentissage que pour la recherche.

D'autre part, des investissements considérables ont été réalisés sur les trois campus pour améliorer l'infrastructure ainsi que les services disponibles aux étudiantes et étudiants.

Ainsi donc, l'Université a connu une évolution dans ses différentes composantes depuis 2000, qu'il s'agisse de l'harmonisation des rapports entre les trois campus, de la modernisation de ses programmes, de son intégration accrue au sein de la collectivité ou de son internationalisation.

L'Université est devenue une actrice dynamique au sein de la communauté acadienne et néo-brunswickoise en prenant notamment part à plusieurs événements d'envergure, tels les Championnats du monde juniors d'athlétisme, le Championnat de hockey universitaire masculin ou encore le Congrès mondial acadien.

L'Université s'est aussi donné une image plus internationale. Afin de relever le défi de la mondialisation, nous avons établi des partenariats fructueux avec de nombreuses universités au sein de la francophonie internationale et multiplié les programmes de mobilité étudiante.

Au début de mon mandat, j'avais exprimé le besoin d'articuler la mission de l'Université autour de quelques grandes orientations stratégiques, tout en conservant sa vocation généraliste. Les travaux du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université et les efforts de concertation de toute la communauté universitaire nous ont permis de définir plusieurs grands axes de développement, bâtis principalement sur nos forces existantes, nos particularités et les besoins de la population que nous desservons.

Plus récemment, lors des exercices de consultation et les débats qui ont entouré le dépôt du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, j'ai voulu saisir toutes les occasions pour réaffirmer l'importance de détenir une université francophone forte, autonome, généraliste et présente dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick. Les partenariats noués récemment avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick sont particulièrement importants pour répondre aux besoins de la population dans chacune des régions de la province.

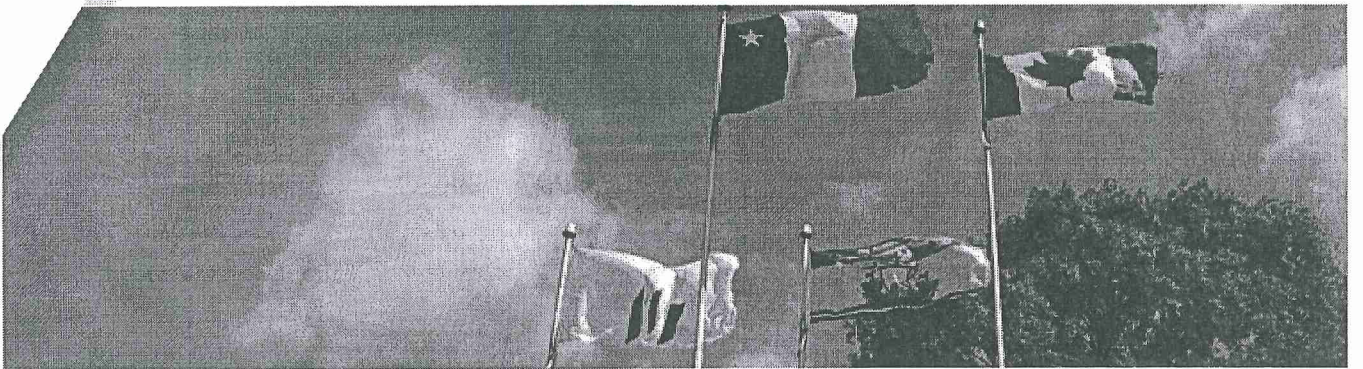
Après 12 ans, je cède la barre avec le sens du devoir accompli. Toutefois, si les réalisations sont nombreuses, je sais que c'est grâce à une équipe formidable avec laquelle j'ai eu le privilège d'œuvrer. Je tiens à remercier sincèrement les étudiantes et étudiants, les bibliothécaires, les professeures et professeurs, le personnel administratif et de soutien, les anciens, anciennes et amis ainsi que toutes les personnes bénévoles qui soutiennent notre université chacun et chacune à sa façon. J'adresse également un remerciement tout particulier au chancelier, au président et aux membres du Conseil des gouverneurs, aux membres du Sénat académique et à mes collègues de l'équipe de direction pour leur soutien, leur dévouement et leur engagement qui permettent à notre institution de constamment progresser.

J'exprime le souhait que les célébrations entourant le 50^e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton servent de tremplin pour mobiliser toutes les forces vives de la communauté pour assurer le développement, le rayonnement et la vitalité de cette institution qui est au cœur de l'avenir de la communauté acadienne. Cette mobilisation sera garante des succès à venir. Nous devons continuer à relever les défis afin que notre université continue de faire figure de proue parmi les universités semblables en Atlantique et au Canada, pour ne pas dire dans le monde entier.

Yvon Fontaine

MISSION DE L'UNIVERSITÉ

Section 1



À l'écoute de la population

Depuis sa fondation en 1963, l'Université de Moncton a été choyée de toujours pouvoir compter sur un attachement historique et sans faille de la population, qui reconnaît la place importante que l'institution occupe dans la vie socio-économique et culturelle du Nouveau-Brunswick et son immense contribution à l'essor de la société acadienne et francophone dans son ensemble.

Si la communauté continue de s'intéresser à l'avenir de l'institution, il convient de rappeler que, parallèlement, l'Université a été à l'écoute de la population à plusieurs reprises au cours des dernières années, question de se tenir au diapason des besoins de la communauté.

L'Université a pris part à quatre grands exercices de consultation.

Ainsi, pendant les 12 dernières années, l'Université a pris part à quatre grands exercices publics. Les premières consultations ont été menées en 2001 par le Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton. Présidé par l'ancien juge en chef, l'honorable Guy Richard, et composé entièrement de membres de l'extérieur de l'Université, le groupe de travail a tenu des audiences publiques dans les principales régions de la province et a reçu un grand nombre de mémoires de la part d'organismes et d'individus.

Toujours à propos de l'avenir de l'Université de Moncton, la population a été consultée à nouveau en 2007 et 2008 lors des travaux de la Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Mise sur pied par le gouvernement provincial, la Commission a reçu plus de 100 mémoires (dont plusieurs issus de différents groupes de la société civile acadienne) et a écouté des centaines de personnes lors de 12 réunions publiques tenues un peu partout dans la province.

En 2007 également, l'Université a participé aux travaux des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick. Par la suite, elle a été parmi les toutes premières institutions à mettre sur pied un comité de travail chargé d'étudier les recommandations issues de ces États généraux et de proposer un plan d'action. En tant que partenaire privilégié du secteur culturel, l'Université continue

de jouer un rôle très important afin d'assurer la mise en valeur des ressources humaines en arts et en culture en Acadie.

Enfin, une grande consultation publique, initiée par le Forum de concertation des organismes acadiens et francophones, a eu lieu en 2008. Des représentants de l'Université, des étudiantes et étudiants ainsi que des professeures et professeurs ont participé aux trois rencontres intitulées *Rendez-vous citoyens sur les opportunités, enjeux et défis de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*.

Groupe de travail sur les orientations futures

Depuis sa fondation en 1963, l'Université de Moncton s'est donné comme mission et vocation unique de favoriser l'accessibilité aux études universitaires en français et d'offrir une gamme variée de programmes de qualité afin de répondre aux besoins de formation de la population qu'elle dessert. Toutefois, au début du nouveau millénaire, l'Université se trouvait à la croisée des chemins. Son environnement externe et interne avait évolué de façon marquée. Des facteurs tels le resserrement des budgets, la démographie changeante, le développement des technologies de l'information et des communications et l'avènement d'une économie basée sur le savoir soulevaient des questions. Il devenait crucial de revoir la mission de l'Université et de définir des axes prioritaires de développement, sans quoi elle risquait d'éparpiller ses efforts et de ne pas atteindre les objectifs d'excellence visés.

En vue de redéfinir la position de l'Université en fonction des prochaines décennies, le Conseil des gouverneurs a approuvé, en septembre 2000, la formation du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton. Cette initiative a été motivée par le fait, notamment, qu'on ne s'était pas livré à un exercice externe aussi vaste depuis le milieu des années 70. La dernière étude relative à la mission de l'Université, celle de la Commission Lebel, remontait à 1974. Le Groupe de travail a donc été mandaté de consulter la communauté universitaire et la population sur les directions stratégiques que l'Université devrait se donner pour les années à venir, en tenant compte du contexte qui avait changé et des nouveaux défis qui se présentaient à l'aube du troisième millénaire.

La présence de l'Université dans les trois principales régions francophones de la province nécessite régulièrement une réflexion quant aux rôles complémentaires que devraient jouer les campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan. Le Groupe de travail a été invité à examiner les façons d'assurer le développement de chacun des campus en tenant compte des forces existantes, des besoins des régions et d'une vision de l'avenir, tout en évitant la concurrence pour une clientèle étudiante en décroissance.

Le Rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton (*voir www.umoncton.ca/en/bref/secretariatgeneral sous la rubrique Documents souvent consultés*) a été déposé à l'automne 2001 au terme d'une vaste consultation. Les audiences publiques ont permis à un grand nombre de personnes de toutes les régions du Nouveau-Brunswick de présenter des mémoires ou de faire des présentations.

Des modifications ont été apportées à la Loi sur l'Université de Moncton afin de tenir compte des vocations particulières de chacun des campus.

Le processus qui a suivi le dépôt du rapport a permis à l'Université d'apporter des modifications à sa mission pour tenir compte des nouvelles orientations proposées. Une consultation menée à l'interne a permis de dégager un certain consensus autour des principales recommandations. C'est ainsi que l'énoncé de mission a été révisé et actualisé tout en affirmant davantage la spécificité acadienne et francophone de notre institution. Des orientations spécifiques pour les campus d'Edmundston et de Shippagan ont été définies en fonction des particularités socio-économiques des régions. Des modifications ont par la suite été apportées à la *Loi sur l'Université de Moncton* afin de tenir compte des vocations particulières accordées à chacun des campus.

Cinq axes de développement ont été identifiés : les études de premier cycle, le secteur de la santé, les études acadiennes et les études en milieux minoritaires, l'éducation permanente et la recherche dans des créneaux prioritaires.

La vocation généraliste de l'Université a été confirmée par le Groupe de travail qui a toutefois invité l'institution à focaliser davantage ses activités de formation et de recherche sur un certain nombre de grandes orientations de façon à mieux répondre aux besoins de la société. Cette approche a été retenue par les instances de l'Université, et cinq axes de développement ont été identifiés : les études de premier cycle, le secteur de la santé, les études acadiennes et les études en milieux minoritaires, l'éducation permanente et la recherche dans des créneaux prioritaires. Ces axes font appel aux forces vives de la communauté universitaire et interpellent l'ensemble du corps professoral et du personnel.

Par ailleurs, une promotion plus active du caractère réseau de l'Université a permis d'encourager une plus grande collaboration entre les trois campus. L'une des mesures a été la création d'unités académiques réseau de la discipline (UARD). Ces regroupements visent principalement à faciliter les échanges et la collaboration entre les professeures et professeurs des trois constituantes qui enseignent une même discipline.

La promotion du caractère réseau de l'Université a permis d'encourager une plus grande collaboration entre les trois campus.

Les travaux du Groupe de travail marquent donc une étape importante de l'histoire de l'Université de Moncton. La publication du rapport a préparé la voie à des changements favorables qui lui ont permis de jouer un rôle encore plus prépondérant au sein de la société. En adoptant la majorité des quelque 48 recommandations, l'Université s'est donné des outils importants pour assurer son développement et son épanouissement dans les décennies à venir.

Commission sur l'éducation postsecondaire

L'initiative du gouvernement provincial de mettre sur pied la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick a été l'élément déclencheur d'une profonde réflexion au sein de la communauté universitaire et de la population néo-brunswickoise au cours de la période de 2007 à 2009.

Mission de l'Université (suite)

Tout au long du débat qui a précédé et suivi le dépôt du rapport de la Commission, puis la publication du Plan d'action du gouvernement provincial, un consensus s'est dégagé : la mission et les valeurs de l'Université de Moncton – généraliste, de langue française, autonome et à trois campus – doivent rester au centre de la réforme qu'entend mettre en œuvre le gouvernement en vue d'améliorer le système d'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. C'est le message central du mémoire que l'Université a soumis à la Commission et qui a été préparé en tenant compte des commentaires recueillis lors de séances de consultation tenues sur les trois campus. Endossé de façon unanime par le Conseil des gouverneurs, le mémoire institutionnel réaffirme le caractère francophone et généraliste de l'Université et souligne qu'il est essentiel qu'elle conserve sa structure à trois campus pour lui permettre d'offrir une formation universitaire dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick.

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick (voir www.gnb.ca/cpse-ceps) proposait plutôt la création de nouvelles entités « polytechniques » autonomes, entre autres, dans le Nord-Est et le Nord-Ouest, ce qui aurait provoqué le démantèlement de l'institution. L'Université de Moncton a exprimé une forte réaction en opposition à cette recommandation, rappelant qu'elle constitue l'outil de développement le plus important que s'est donné la communauté acadienne. Ses quelque 42 000 diplômés apportent un dynamisme dont profitent la population et toutes les régions de la province. C'est pourquoi il fallait insister sur la nécessité de bâtir sur ce succès et sur les acquis. Il fallait affirmer que, pour assurer la pérennité et le développement d'un enseignement universitaire de grande qualité pour les francophones, l'Université de Moncton devait rester au cœur de tout nouveau développement de la formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. C'est un principe qui a été soutenu tout au long du débat sur l'avenir de l'éducation postsecondaire.

Généraliste, de langue française, autonome et à trois campus, l'Université de Moncton demeure la seule habilitée à offrir la formation universitaire en français au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement provincial a reconnu le bien-fondé de préserver l'intégrité de l'institution dans son Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire (voir www.gnb.ca/promos/pse/index-f.asp) qu'il a rendu public en 2010. Le gouvernement a réitéré sa confiance envers l'Université de Moncton et ses trois campus et a réaffirmé que l'institution sera toujours la seule habilitée à offrir la formation universitaire en français au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une reconnaissance de la contribution importante de l'Université de Moncton au fil des ans, une confirmation de son mandat et une consolidation de sa présence dans les trois grandes régions.

L'Université a par ailleurs souscrit à l'idée de créer de nouveaux mécanismes de collaboration et d'avoir recours au partage des installations avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) afin d'établir des partenariats et d'offrir de nouvelles formations pour répondre aux besoins de la population dans chacune des régions de la province. Ces mécanismes sont particulièrement importants pour permettre aux campus d'Edmundston et de Shippagan de continuer leur contribution au développement de leur communauté respective.

L'Université s'est également engagée à suivre l'orientation générale des nouvelles initiatives gouvernementales en faveur d'un renouvellement du système d'éducation postsecondaire pour qu'il devienne davantage centré sur les étudiantes et étudiants et axé sur une plus grande collaboration entre les institutions, tout en respectant le principe de la dualité linguistique de notre province.

La mission de l'Université de Moncton

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- ◊ elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- ◊ elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et

- elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie.

Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

Valeurs

L'étudiante et l'étudiant étant au centre de ses préoccupations, l'Université de Moncton, dans ses trois constituantes, souscrit aux valeurs suivantes qui guideront les décisions et les actions des membres de la communauté universitaire :

Accessibilité. Elle maintient une politique d'accès à une formation universitaire de qualité en français, tout en conservant des critères d'admission rigoureux et un programme enrichi de bourses et d'aide financière permettant de recruter des étudiantes et étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, des autres provinces canadiennes ainsi que des autres pays.

Compétence du personnel. Afin de recruter et retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création.

Formation de qualité. Elle offre aux trois cycles d'études, une formation pertinente et stimulante de qualité et au diapason d'une société mondiale en perpétuelle transformation afin que les diplômées et diplômés puissent apporter une contribution à leurs communautés d'appartenance et à la société en général; à cet égard, elle maintient un programme d'accueil et d'encadrement des étudiantes et étudiants.

Ouverture sur le monde. Elle s'ouvre sur le monde notamment par l'accueil d'une population étudiante internationale, par des programmes de mobilité étudiante, par des programmes d'échange pour le personnel enseignant,

par l'internationalisation des cursus d'études et par l'offre de programmes de formation dans les autres pays de la Francophonie.

Excellence en recherche, développement et création.

Elle soutient l'excellence en recherche, tant dans les domaines traditionnels que ceux en émergence, qui se mesure à des normes internationales et elle appuie les activités de développement et de création.

Engagement communautaire. Tout en respectant les principes éthiques qui régissent le développement, elle tisse des liens avec la communauté qu'elle dessert et arrime ses actions avec celle-ci en s'insérant dans des activités économiques, communautaires et culturelles; de plus, elle facilite le transfert des connaissances et des technologies et incite le développement de partenariats dans divers secteurs d'activités.

Liberté universitaire. Elle sauvegarde et protège le principe de liberté universitaire et d'autonomie intellectuelle et procure des occasions pour stimuler la pensée critique ainsi que des débats sur des questions universitaires et sociales.

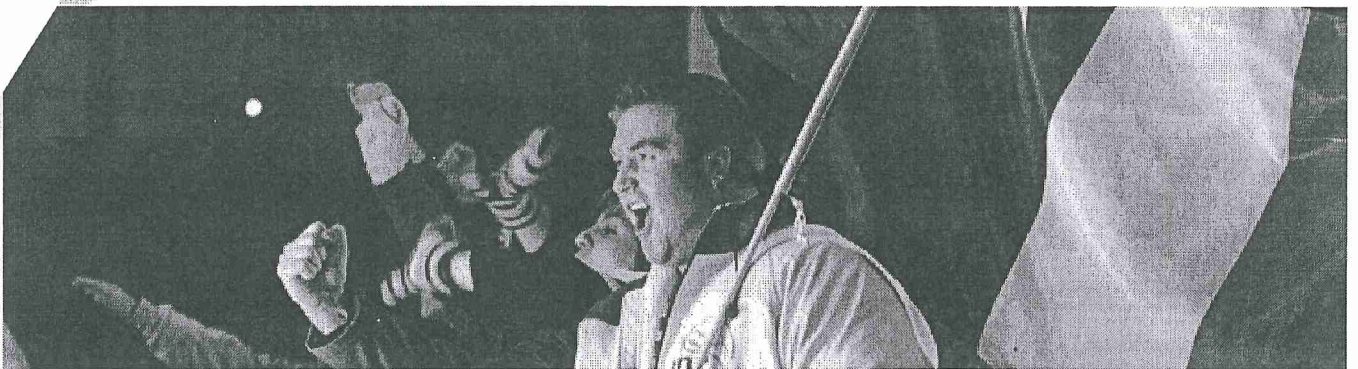
Équité. Elle privilégie l'équité dans la conduite des affaires universitaires.

Imputabilité et transparence. Elle met en place des pratiques de gestion transparente et responsable et favorise la consultation participative dans un esprit de collégialité afin d'assurer la qualité des programmes d'enseignement et de recherche.

Respect de l'environnement. Dans son fonctionnement et dans ses activités - y compris celles qui ont trait à l'enseignement, à la recherche et au service à la collectivité - elle vise le développement durable et favorise des pratiques écologiques.

POPULATION ÉTUDIANTE

Section 2



Le recrutement : un dossier de premier plan

La croissance de la population étudiante constitue l'un des succès marquants de l'Université de Moncton au cours des années 2000. Le recrutement des étudiantes et étudiants est demeuré un dossier de premier plan, et les efforts ont permis à l'Université de franchir en 2003 le cap des 5000 inscriptions à temps complet, puis de maintenir, par la suite, le nombre d'inscriptions à environ 6000 par année, en y incluant celles à temps partiel.

Le cap des 5000 inscriptions à temps plein a été franchi à sept reprises.

Ces résultats sont d'autant plus significatifs, compte tenu de la diminution constante du nombre de finissantes et finissants des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, le bassin traditionnel de recrutement de l'Université. Plus de 80 % des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants admis chaque année viennent des écoles secondaires francophones de la province. Il a donc fallu redoubler les efforts pour valoriser les études universitaires et accroître le taux de participation qui est passé de 26,1 % en 1999 à un taux moyen de 30,7 % depuis 2005. Ce taux de participation est supérieur aux taux provincial et national.

Le taux de participation aux études universitaires est passé de 26,1 % à 30,7 %.

L'Université de Moncton demeure donc le choix privilégié de la jeunesse acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick désireuse de poursuivre des études universitaires. L'environnement démographique continue toutefois de poser un défi de taille puisque le déclin de la population scolaire se poursuit. Cette décroissance du nombre d'élèves du secondaire au Nouveau-Brunswick a incité l'Université à diversifier ses

stratégies de recrutement, notamment en intensifiant ses efforts au sein de la francophonie canadienne et internationale. Sans délaisser ses autres marchés traditionnels, comme les écoles secondaires francophones des autres provinces de l'Atlantique ainsi que le Québec et l'Ontario, l'Université a ciblé de façon particulière la population étudiante des classes d'immersion des écoles anglophones, les étudiantes et étudiants à temps partiel, de même que celles et ceux qui fréquentent les collèges communautaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Voir tableau 1

Forte croissance de la population étudiante internationale

C'est toutefois au niveau international que les efforts de recrutement ont donné les résultats les plus éclatants. Depuis le VIII^e Sommet de la Francophonie, tenu à Moncton en 1999, de nombreux résidents des pays de la Francophonie choisissent l'Université de Moncton pour parfaire leur formation postsecondaire. À la différence des autres universités nord-américaines qui font du recrutement à l'échelle internationale, l'Université de Moncton est appuyée sur le terrain par d'anciennes étudiantes et d'anciens étudiants qui agissent à titre d'agents recruteurs dans leurs pays d'origine.

Le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux a plus que doublé et représente 12,2 % des inscriptions.

L'Université comptait le 1^{er} décembre 2011, sur ses trois campus, 600 étudiantes et étudiants internationaux, en provenance d'une quarantaine de pays, ce qui correspondait à 12,2 % de l'ensemble de la population étudiante. Cette proportion a plus que doublé depuis 2001. Les étudiantes et étudiants internationaux constituent actuellement le deuxième groupe en importance à l'Université de Moncton.

Tableau 1

Inscriptions à temps complet (au 1 ^{er} décembre)												
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Edmundston	398	454	484	483	490	511	549	577	617	643	682	641
Moncton	4 086	4 118	4 127	4 063	4 141	4 126	4 187	4 095	3 956	3 751	3 691	3 486
Shippagan	415	442	418	428	447	428	442	444	454	458	420	402
TOTAL	4 899	5 014	5 029	4 974	5 078	5 065	5 178	5 116	5 027	4 852	4 793	4 529

Population étudiante (suite)

L'augmentation de la présence internationale au sein de la population étudiante résulte en un enrichissement de l'expérience universitaire pour toutes les étudiantes et tous les étudiants qui, à force de côtoyer des jeunes de différents pays et de différentes cultures, acquièrent une plus grande ouverture sur le monde qui les entoure. En cette ère de mondialisation, la diversité des cultures, des valeurs et des expériences personnelles offre l'environnement idéal pour l'émergence et l'essor des idées, des savoirs et des attitudes dont les prochaines générations auront besoin.

Voir tableau 2

L'Université bonifie ses fonds de bourses

Préoccupée par l'endettement étudiant et les droits de scolarité élevés, l'Université a voulu contrecarrer cette réalité en bonifiant d'année en année le montant consacré aux programmes de bourses et d'aide financière. Grâce, entre autres, aux nombreux dons recueillis pendant la campagne de financement *Excellence*, le montant global accordé annuellement en bourses et aide financière est passé de deux à plus de quatre millions de dollars pour l'ensemble de l'Université.

Le montant accordé en bourses et aide financière est passé de deux à plus de quatre millions de dollars. Le quart de nos étudiantes et étudiants reçoit une bourse.

Un grand nombre de bourses sont offertes annuellement aux étudiantes et étudiants : bourses d'excellence, bourses d'accueil, bourses de mérite académique, para-académique ou athlétique. En outre, un fonds de bourses destiné aux finissantes et finissants du secondaire provenant des programmes d'immersion des écoles anglophones du Nouveau-Brunswick a été créé, de même qu'un programme de bourses à l'intention des étudiantes et étudiants internationaux.

Depuis plusieurs années maintenant, on peut affirmer que le quart des étudiantes et étudiants qui fréquentent l'Université de Moncton reçoit une bourse d'études, ce qui la rend concurrentielle à ce chapitre avec les autres universités de la région.

Programme d'appui à la réussite des études

Les multiples démarches au niveau du recrutement ont été accompagnées d'efforts à l'interne en vue d'accroître le taux de rétention des étudiantes et étudiants. L'initiative la plus importante a été le lancement d'un vaste programme d'appui à la réussite des études universitaires. Cette démarche institutionnelle, à laquelle s'est rallié le personnel des trois campus, a pour but de fournir un meilleur encadrement aux étudiantes et étudiants et de les aider à terminer avec succès leurs études universitaires.

Ce programme leur offre les services et les outils nécessaires à la poursuite de leurs projets d'études non seulement sur le plan académique, mais aussi sur les plans personnel, professionnel et social. Des efforts sont déployés afin de faciliter leur adaptation et leur intégration à la vie universitaire. L'objectif est d'implanter une culture de la réussite, de créer un milieu accueillant et de favoriser un sentiment d'appartenance à l'Université.

Toute la communauté universitaire a été mobilisée afin d'agir sur plusieurs fronts et de faire de l'Université de Moncton une institution centrée de plus en plus sur les étudiantes et étudiants. L'Université les aide à mieux réussir leurs projets d'études en leur fournissant un appui ciblé sur la réussite par le biais de programmes de mentorat et de tutorat, de centres d'aide, d'ateliers et d'activités éducatives.

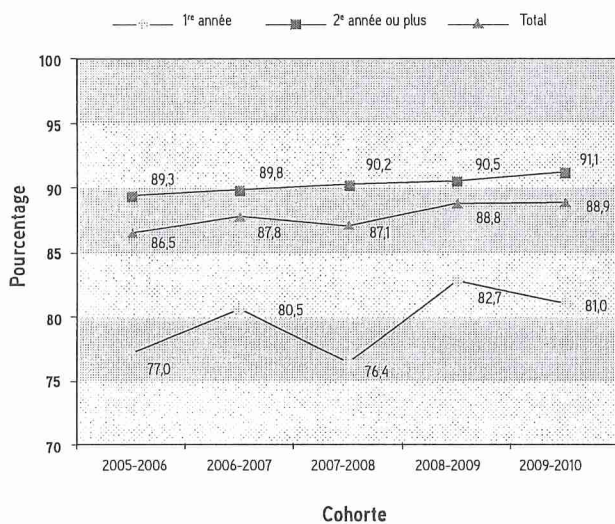
Le taux de rétention est à la hausse grâce au programme d'appui à la réussite des études.

Tableau 2

Nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux (au 1 ^{er} décembre)											
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Edmundston	19	35	32	21	18	7	6	6	5	4	6
Moncton	558	512	494	408	378	332	271	260	237	213	238
Shippagan	23	17	19	12	5	5	3	5	1	3	2
%	12,2	11,2	10,8	8,9	7,9	6,8	5,4	5,3	4,8	4,5	5,1
TOTAL	600	564	545	441	401	344	280	271	243	220	246

Les résultats qui découlent des diverses mesures mises en place indiquent que l'Université est sur la bonne voie puisque le taux de rétention est à la hausse. Le tableau ci-dessous montre le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants à temps plein qui poursuivent leurs études d'une année à l'autre jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

Taux de rétention ajustés des cohortes d'étudiantes et d'étudiants



Montée des programmes de mobilité

La possibilité d'effectuer un stage d'études à l'étranger constitue un moyen d'attrait pour le choix d'une institution postsecondaire. À cet égard, l'Université de Moncton a mis sur pied un programme élaboré de mobilité étudiante afin d'encourager les étudiantes et étudiants à acquérir une expérience concrète et enrichissante à l'échelle internationale et d'inclure cette dimension dans leur formation.

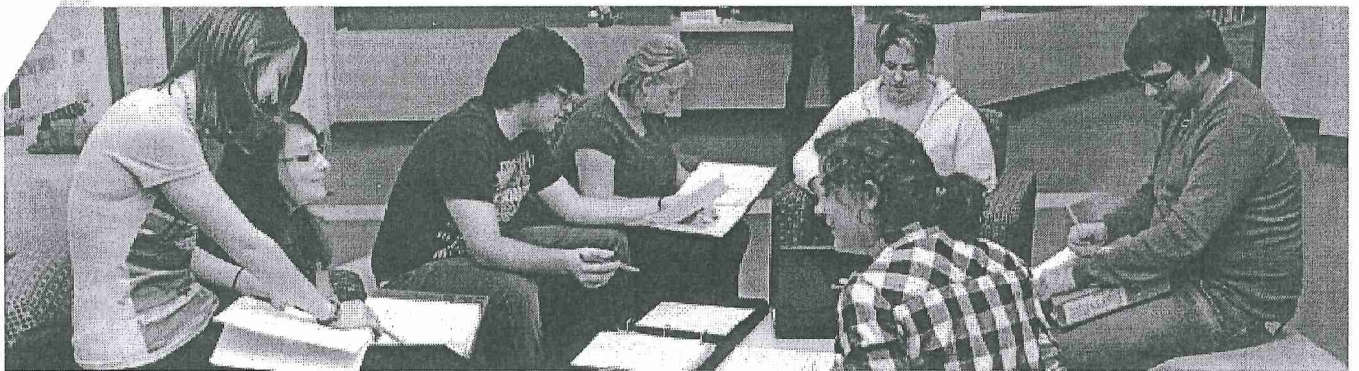
Des ententes permettent aux étudiantes et étudiants de vivre une expérience unique dans un autre pays.

À l'aide de bourses de mobilité et d'ententes de reconnaissance de crédits, la population étudiante est ainsi en mesure de saisir des occasions uniques pour poursuivre des études dans de nouveaux lieux et s'immerger dans de nouvelles cultures. L'objectif est de leur permettre d'effectuer un séjour d'études ou de travail au sein d'une université ou d'un organisme à l'extérieur du Canada. Des ententes ont été conclues avec plusieurs institutions universitaires dans différents pays. Les étudiantes et étudiants peuvent vivre une expérience unique en effectuant une ou deux séances d'études, d'immersion ou encore un stage dans un autre pays.

En plus d'un programme de bourses, l'Université a mis sur pied un service de mobilité internationale. Ce centre de ressources fournit les renseignements pertinents et assure un appui logistique aux étudiantes et étudiants qui désirent séjourner dans d'autres pays.

FORMATION

Section 3



Nouveaux programmes offerts

Dans la foulée des recommandations du Groupe de travail sur les orientations futures et des modifications apportées à la Charte de l'Université, l'enrichissement au niveau de l'enseignement s'est poursuivi en tenant compte des axes de développement. Ainsi, depuis l'an 2000, plusieurs nouveaux programmes ont vu le jour, tandis que d'autres ont été modifiés pour répondre aux besoins toujours changeants de la société moderne. On note en particulier une expansion significative au niveau des programmes de cycles supérieurs.

Formation médicale

L'un des faits saillants de la dernière décennie a été la signature d'une entente permettant aux étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick de recevoir l'ensemble de leur formation en médecine en français dans leur province grâce à la délocalisation du programme complet de formation médicale pré-doctorale de l'Université de Sherbrooke.

Ayant le mandat de desservir la population francophone du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton a joué un rôle de premier plan dans ce projet. C'est ainsi qu'une nouvelle page d'histoire de l'enseignement supérieur a été écrite en septembre 2006 lorsque la première cohorte de 24 étudiantes et étudiants a été accueillie au nouveau Centre de formation médicale, aménagé dans le pavillon J.-Raymond-Frenette, au Campus de Moncton.

Ce projet est devenu une réalité grâce à un partenariat qui met à contribution les ressources des deux universités pour assurer une formation de qualité. Le projet a également été rendu possible grâce au soutien et à la collaboration du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des régies régionales de santé et du réseau des médecins cliniciens de la province. Le gouvernement du Canada accorde également un appui financier par l'entremise du Consortium national de formation en santé.

La mise en place du Centre de formation médicale contribue à créer un bassin de professionnels ayant obtenu une formation de qualité et disposés à faire carrière dans la province. L'Université de Moncton renforce ainsi son rôle de leader dans le domaine de la formation en matière de santé, l'un de ses principaux axes de développement.

Les premières finissantes et les premiers finissants du programme de doctorat en médecine offert à l'Université de Moncton ont obtenu leur diplôme au printemps 2010.

Troisième cycle

L'Université de Moncton a démontré son leadership dans des domaines où les besoins se font vivement sentir au sein de la francophonie canadienne en introduisant deux nouveaux programmes de doctorat au début du nouveau millénaire.

La Faculté des sciences de l'éducation a lancé à l'automne 2000 le doctorat en éducation, programme unique au Canada qui s'adresse aux francophones vivant en situation minoritaire. Ayant pour thème « L'éducation en milieu linguistique minoritaire », ce programme vise à former des chefs de file en éducation qui soient mieux en mesure d'intervenir dans un tel contexte socioculturel.

L'École de psychologie a également accueilli à l'automne 2000 ses premières étudiantes et ses premiers étudiants inscrits au doctorat en psychologie (Ph.D.). Ce programme permet d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite autonome de recherches en psychologie ainsi qu'à l'enseignement dans cette discipline au niveau universitaire. Depuis 2010, l'École offre également le doctorat en psychologie (profil professionnel), destiné aux étudiantes et étudiants qui désirent faire carrière en psychologie professionnelle. Ce programme mène à l'obtention du grade de docteur ou docteur en psychologie (D. Psy.) et permet de rencontrer les exigences de formation universitaire requises pour l'entrée à la profession de psychologue dans les différentes juridictions canadiennes.

Par ailleurs, le doctorat en études françaises, le premier programme de troisième cycle à voir le jour à l'Université de Moncton, a été restructuré. La Faculté des arts et des sciences sociales offre maintenant deux maîtrises et deux doctorats en sciences du langage et en études littéraires.

Enfin, avec l'arrivée depuis quelques années de plusieurs jeunes professeures et professeurs chercheurs spécialisés dans le domaine des sciences de la santé, la Faculté des sciences a lancé un programme de doctorat (Ph.D.) en sciences de la vie. L'encadrement des étudiantes et étudiants est assuré par les professeures et professeurs du Département de chimie et biochimie, du Département de biologie ainsi que les chercheurs de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, entre autres. Deux domaines seront privilégiés : la physiologie biomoléculaire ainsi que la biologie et la chimie de l'environnement. Les premiers doctorants ont été accueillis en septembre 2010.

Deuxième cycle

C'est en septembre 2000 qu'ont été accueillis les premières étudiantes et les premiers étudiants inscrits au programme de maîtrise en sciences forestières, offert uniquement au Campus d'Edmundston, sous l'égide de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Ce premier programme de deuxième cycle introduit dans cette constituante de l'Université est axé sur la recherche dans une perspective d'aménagement et de gestion des ressources forestières.

La Faculté de droit, qui occupe un créneau particulier dans l'enseignement de la *common law* en français, est devenue en 2002 la première au Nouveau-Brunswick à offrir un programme d'études supérieures. La création de la maîtrise en droit reflète le dynamisme de la Faculté et la renommée enviable qu'elle s'est taillée tant au Canada qu'à l'étranger.

S'inscrivant dans l'axe de développement en santé de l'Université, le programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien, offert par l'École de science infirmière, vise à doter l'infirmière ou l'infirmier de connaissances poussées et d'une expertise en évaluation, en diagnostic et en gestion des soins de santé. Les premières étudiantes et les premiers étudiants ont été accueillis à l'automne 2003.

L'Université s'est engagée depuis 2006 à répondre de façon plus spécifique aux besoins des gestionnaires du secteur de la santé. Les programmes de certificat et de diplôme de deuxième cycle en gestion des services de santé sont offerts depuis 2006 et 2009 respectivement, alors que la première cohorte d'étudiantes et étudiants à la maîtrise en gestion des services de santé a été admise en septembre 2010. Offert par le Département d'administration publique de la Faculté des arts et des sciences sociales, ce programme vise à former des personnes issues du secteur de la santé qui pourront, à leur tour, participer au développement et à l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire. C'est grâce au soutien financier du Consortium national de formation en santé (CNFS) que l'Université a été en mesure d'introduire ces programmes qui ont pour but de favoriser l'accès des francophones à des postes de gestionnaires dans la structure décisionnelle et la gouvernance des établissements de santé.

La Faculté des sciences offre depuis septembre 2008 la maîtrise en sciences en informatique qui a comme objectif d'offrir aux étudiantes et étudiants un enseignement de haut niveau et une

formation de base en recherche. Ce programme se veut à la fois de type appliqué et fondamental afin de former des étudiantes et étudiants qui seront en mesure, tout au long de leur cheminement professionnel, de s'adapter à l'évolution constante de la discipline. L'Éducation permanente a mis en place un programme de maîtrise en administration des affaires offert en ligne à temps partiel avec la collaboration de la Faculté d'administration et du Groupe des technologies de l'apprentissage de la Direction générale des technologies. Ce programme est le premier entièrement disponible en ligne à l'Université de Moncton. Il a été conçu pour répondre aux besoins de la population adulte vivant en région éloignée. Avec les possibilités et la flexibilité qu'offre Internet, les étudiantes et étudiants ont accès à leurs cours peu importe où ils se trouvent dans le monde. La première cohorte qui a entamé le programme en 2007 était composée de 80 étudiantes et étudiants en provenance des Maritimes, du Québec et de l'Ontario.

Un nouveau programme de maîtrise en littérature canadienne comparée, offert conjointement par le Département d'études françaises et le Département d'anglais, a accueilli ses premières étudiantes et ses premiers étudiants en septembre 2011. Ce programme met l'accent sur les littératures canadienne-française et canadienne-anglaise à l'échelle du pays. Il est unique puisqu'il offre la possibilité de se spécialiser dans les littératures de la région atlantique, qu'elles soient acadienne ou de langue anglaise.

Premier cycle

Le Campus de Shippagan assure depuis 2001 la prestation du programme de baccalauréat en gestion de l'information. Il s'agit du premier baccalauréat offert au complet et exclusivement à la constituante de Shippagan de l'Université de Moncton. Unique dans la Francophonie, ce programme de quatre ans est offert selon le régime régulier et le régime coopératif. Il vise à former des diplômées et diplômés professionnels capables de traiter l'information de façon efficace dans les milieux de travail des secteurs privés et publics.

Le Campus de Shippagan a également accueilli en septembre 2007 ses premières étudiantes et ses premiers étudiants inscrits au baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières. Ce programme, unique en français en Amérique du Nord, ainsi que l'Institut de recherche sur les zones côtières constituent les piliers de ce secteur de spécialisation de la constituante du Nord-Est. Offert selon le régime régulier ou le régime coopératif, le programme vise à inculquer chez les diplômées et diplômés une expertise intégrant les sciences appliquées et les sciences

sociales pour qu'ils soient en mesure de traiter des questions comme les changements climatiques, l'érosion du littoral et les défis liés à la diminution des ressources.

Au Campus d'Edmundston, le programme de baccalauréat appliqué en agroforesterie a été offert à compter de septembre 2004. D'une durée de cinq ans, ce programme, unique en Amérique du Nord, a été introduit par la Faculté de foresterie, de concert avec le Centre d'excellence en sciences agricoles et biotechnologiques de Grand-Sault, une constituante du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les admissions à ce programme sont actuellement suspendues en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Un programme en techniques de thérapie respiratoire a vu le jour en septembre 2004 grâce à un partenariat entre l'Université de Moncton, le gouvernement provincial, le CCNB-Campbellton et la Régie régionale de la santé Beauséjour (aujourd'hui le Réseau de santé Vitalité). Après une première année en sciences à l'un des campus de l'Université, les étudiantes et étudiants en inhalothérapie suivent deux années de formation à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont, puis une quatrième année au Campus de Moncton de l'Université pour l'obtention du baccalauréat. Ce programme s'ajoute aux deux baccalauréats appliqués déjà offerts – l'un en techniques radiologiques et l'autre en sciences de laboratoire médical.

L'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales offre un nouveau programme de baccalauréat en nutrition avec internat intégré. Les étudiantes et étudiants peuvent maintenant faire leurs stages pratiques pendant les années universitaires et accéder ainsi à la profession de diététiste dès la fin de leurs études. Le programme est d'une durée de cinq ans.

Autres programmes

Plusieurs autres programmes ont vu le jour au cours de la période 2000-2012, dont les suivants :

- ✦ un programme accéléré de deux ans menant au baccalauréat spécialisé en traduction;
- ✦ une concentration en gestion internationale dans le cadre du baccalauréat en administration des affaires;
- ✦ un certificat de 2^e cycle en enseignement en déficience visuelle;
- ✦ et un certificat en soins critiques.

Partenariats internationaux

La dernière décennie a été marquée par une intensification des liens entre l'Université de Moncton et des partenaires de tous les coins de la Francophonie, traduisant ainsi une volonté d'ouverture sur le monde et un désir de jouer un rôle plus important au sein de la Francophonie. Plus d'une soixantaine d'accords de partenariat ont été signés avec des établissements de formation postsecondaire partout au monde. Ces ententes soutiennent la mobilité étudiante et professorale, les initiatives de recrutement ainsi que les partenariats scientifiques et les projets de coopération d'aide au développement.

Des ententes ont également permis à l'Université d'offrir des programmes d'études complets à l'extérieur du Canada, de façon délocalisée. C'est le cas notamment du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) qui a été offert à des cohortes étudiantes au Maroc et au Burkina Faso, ainsi que du certificat de 2^e cycle et du diplôme d'études supérieures en technologie de l'information offerts en Tunisie.

Reconfiguration des programmes

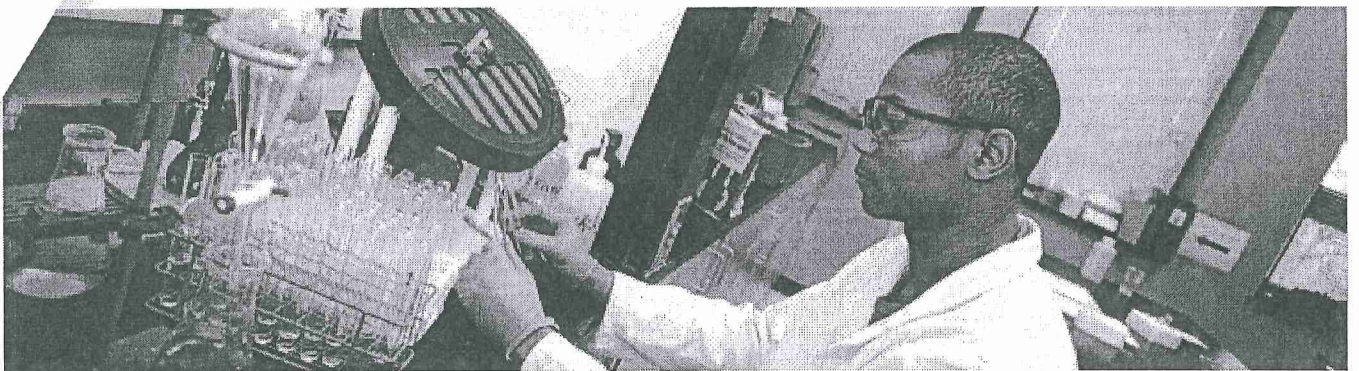
À la lumière de l'importance de la multidisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation des étudiantes et étudiants, l'Université a entrepris un exercice de reconfiguration de ses programmes de premier cycle. Les objectifs sont d'assouplir la structure des programmes et de consolider la formation fondamentale et générale pour le bénéfice des étudiantes et étudiants.

Examen de la carte des programmes

Un important exercice de réflexion sur l'avenir de la carte des programmes a été entamé et est présentement en cours. Le Sénat académique a créé un comité ad hoc sur la viabilité des programmes dont le mandat est de déterminer, de concert avec la collectivité universitaire, des pistes de solution qui permettront à l'Université de relever les défis qui l'attendent et de se positionner pour assurer la réalisation de sa mission, son développement et sa pérennité.

RECHERCHE

Section 4



Croissance des activités de recherche

La période de 2000 à 2012 a été marquée par une croissance significative des activités de recherche à l'Université de Moncton. Grâce aux subventions accordées aux professeurs et professeurs chercheurs des trois campus, l'Université a réussi à se tailler une place importante dans divers domaines de la recherche, du développement et de la création, tant sur le plan régional que national ou international.

Le financement accordé à la recherche est passé de 4,2 millions de dollars en 2000-2001 à plus de 8,5 millions en 2010-2011. Ces fonds proviennent des grands conseils nationaux, des institutions et agences gouvernementales, des entreprises et des organismes publics.

Le financement accordé à la recherche est passé de 4,2 millions de dollars en 2000-2001 à plus de 8,5 millions en 2010-2011.

Au cours des dernières années, l'Université a ciblé davantage ses activités de recherche en choisissant un certain nombre d'orientations et d'axes de développement en recherche : les études acadiennes et milieux minoritaires, l'environnement, la santé, les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'optique et les matériaux de pointe.

L'Université reconnaît également la valeur des projets de celles et ceux dont les champs d'expertise ne se situent pas parmi les domaines prioritaires et qui font preuve de créativité et d'excellence dans leurs travaux de recherche. L'accroissement du rythme des activités de recherche appliquée et fondamentale s'est reflétée par une forte augmentation dans le nombre de publications, d'œuvres d'art, de compositions musicales, de concerts, de projets communautaires, de même que par la tenue de multiples colloques et conférences d'envergure.

Il faut noter en particulier la création de près d'une vingtaine de nouveaux instituts, centres et chaires de recherche ainsi que la relance ou la consolidation des activités dans plusieurs secteurs. L'on retrouve chez le corps professoral des universitaires possédant toutes les qualités nécessaires pour être des chercheuses et chercheurs de calibre mondial. On doit donc s'attendre qu'au cours des années à venir, la recherche sera au centre des grands projets de développement de l'Université afin qu'elle devienne l'une des plus performantes dans la région à ce chapitre.

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques a été créé en 2002 grâce à un fonds de dotation de 10 millions de dollars du gouvernement du Canada. Organisme indépendant et à but non lucratif, l'Institut est logé au Campus de Moncton et a comme mission de promouvoir la recherche et la compilation de données sur des questions essentielles pour les communautés minoritaires de langue officielle du Canada, soit les anglophones du Québec et les francophones en dehors du Québec.

Le choix de l'Université de Moncton pour héberger cet institut d'envergure nationale constitue une reconnaissance du rôle de chef de file qu'elle joue dans ce secteur. Plusieurs professeurs et professeurs chercheurs de l'Université participent aux travaux de l'Institut.

Institut de recherche sur les zones côtières

L'Institut de recherche sur les zones côtières est un établissement privé, à but non lucratif, affilié à l'Université, qui a été incorporé en 2002. L'Institut est né de la fusion de trois centres de recherche et de développement de la Péninsule acadienne : le Centre de recherche et de développement de la tourbe, le Centre de recherche et de développement des produits marins et le volet recherche de l'Aquarium et du Centre marin du Nouveau-Brunswick, qui relevait auparavant du ministère provincial de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

Situé au Campus de Shippagan, l'Institut privilégie une approche multidisciplinaire qui s'organise principalement autour de trois volets de recherche : l'aquaculture, les pêches et les produits marins ainsi que la tourbe et les tourbières. Ces volets de recherche sont appuyés par des services d'analyses en laboratoires et des services environnementaux.

Institut d'études acadiennes

C'est dans le but de faire de l'Université de Moncton le pôle par excellence de la recherche et de la publication en études acadiennes au Canada et de par le monde que l'Institut d'études acadiennes a été créé. Son mandat est d'enrichir et de promouvoir les études acadiennes tant à l'Université qu'aux niveaux national et international; de créer des liens de collaborations, d'échanges et de partenariats à tous ces niveaux; d'organiser des activités de diffusion et de promotion

des recherches en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale, et auprès de la population en général ainsi que de créer et diriger une grande collection d'ouvrages scientifiques en études acadiennes.

Observatoire international des droits linguistiques

Établi à la Faculté de droit, l'Observatoire international des droits linguistiques fait la promotion de la recherche continue et concertée en matière de droits linguistiques au Canada et au niveau international. Il a comme mission de « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit et sur la scène provinciale, nationale et internationale. »

L'Observatoire entend mener des activités de formation et des projets de recherche et de coopération portant sur différents axes d'intervention, notamment la promotion et la vulgarisation des droits linguistiques au Canada, la recherche sur les droits linguistiques au Canada, des études d'impact de décisions judiciaires récentes et des échanges entre juristes intéressés aux droits linguistiques.

Chaires de recherche du Canada

Dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada établi par le gouvernement fédéral, l'Université de Moncton a obtenu sept nouvelles chaires de recherche, dont l'une de niveau 1 et six de niveau 2. Les chaires de niveau 1 sont accompagnées d'un montant de deux cent mille dollars par année pendant sept ans. Elles sont renouvelables et détenues par d'exceptionnels chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Les chaires de niveau 2 sont financées à raison de cent mille dollars par année pendant cinq ans et sont renouvelables une seule fois. Elles sont attribuées à de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

L'obtention de ces chaires vient confirmer l'intérêt, la pertinence et la qualité de la recherche qui se fait à l'Université de Moncton, tant dans les domaines des sciences pures et des technologies que de ceux des arts et des sciences humaines.

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est dirigée par le professeur Donald J. Savoie,

ancien directeur de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional et ancien titulaire de la Chaire de recherche Clément-Cormier en développement économique. Il s'agit d'une chaire de niveau 1. Le professeur Savoie s'est imposé comme l'une des figures dominantes dans le domaine de l'administration publique et de la gouvernance au Canada; son expertise est reconnue internationalement. Il a publié un grand nombre d'ouvrages et d'articles parus dans de grandes revues spécialisées au Canada et à l'étranger.

Le professeur Marc-André Villard, du Département de biologie de la Faculté des sciences, a complété deux mandats à titre de titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages. Les objectifs de la Chaire étaient les suivants : mieux intégrer la gestion de la forêt publique et privée du Nouveau-Brunswick en tenant compte des diverses valeurs (exploitation commerciale, récréation, conservation); planifier l'exploitation des tourbières de façon à permettre le maintien de la biodiversité qu'elles renferment et élaborer des approches visant à conserver les paysages naturels de la province en intégrant de façon plus sage les activités humaines au contexte biophysique.

La Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle a été dirigée pendant deux mandats par le professeur Jean Morency, du Département d'études françaises de la Faculté des arts et des sciences sociales. Les travaux de la Chaire ont mis en lumière les influences interculturelles dans la constitution des littératures nationales et régionales. Le principal objectif consistait à situer l'étude des littératures d'expression française du Canada, et notamment de la littérature acadienne, dans une perspective interculturelle, c'est-à-dire en montrant les liens entre ces littératures et les différentes cultures qui leur ont servi de pierres d'assise.

Le professeur Alain Haché, du Département de physique et d'astronomie de la Faculté des sciences, agit comme titulaire de la Chaire de recherche du Canada en photonique. Le professeur Haché met à contribution sa propre expertise et celle d'autres chercheuses et chercheurs afin de faire avancer la recherche en photonique, un domaine en plein essor. Les activités dans les industries de l'optique et de la photonique, évaluées à plusieurs milliards de dollars, constituent les travaux les plus importants actuellement en cours dans le domaine de la haute technologie au Canada. L'objectif est de développer de nouveaux matériaux et des techniques à haut rendement dont les entreprises ont besoin pour répondre à une demande croissante de solutions optiques plus rapides et abordables.

Le professeur Marc Surette, du Département de chimie et biochimie de la Faculté des sciences, est le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides. Le professeur Surette a entrepris des travaux en collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs de l'Université et de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, ce qui contribue à l'expansion de la recherche biomédicale dans la région. La plupart des travaux portent sur le système immunitaire, notamment les globules blancs du sang, dont les déficiences sont responsables de plusieurs grandes maladies ainsi que sur les acides gras polyinsaturés, qui sont considérés comme des éléments nutritifs essentiels ayant une importance dans le contrôle de diverses fonctions physiologiques.

La Chaire de recherche du Canada en optique dans les technologies de l'information et de la communication est dirigée par le professeur Habib Hamam de la Faculté d'ingénierie. Elle sert à encadrer, consolider et lancer des activités de recherche au sein de l'Université dans les domaines des technologies de l'information et de l'optique. Les travaux sont centrés sur l'utilisation de l'optique comme puissant support de cette technologie afin d'assurer un échange d'information rapide, fiable, souple, sécuritaire et rentable.

La Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est dirigée par la professeure Ann Beaton de l'École de psychologie de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Elle examine la signification et les conséquences des réactions au désavantage social auprès de différents groupes marginalisés. L'objectif est de découvrir comment ces réactions transforment ces individus et leur environnement social et quelles en sont les répercussions sur la santé, la qualité de vie et la prospérité des citoyens d'une société qui se veut inclusive.

Chaire Roméo-LeBlanc en journalisme

L'Université a obtenu un don d'un million de dollars de la famille Irving afin de mettre sur pied la Chaire Roméo-LeBlanc en journalisme, nommée ainsi afin d'honorer l'ancien gouverneur général du Canada et ancien chancelier de l'Université de Moncton, qui fut un journaliste de carrière. Cette chaire permet d'inviter des journalistes éminents et des professeurs et professeurs en la matière à partager leurs connaissances et leur expérience avec les étudiantes et étudiants. En outre, un programme de stages et d'occasions d'apprentissage en milieu de travail a été mis en place à l'intention des étudiantes et étudiants en journalisme.

Chaire Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière

Un don de 1,5 millions de dollars de la Fondation J.-Louis-Lévesque a servi à établir un fonds de dotation dont les revenus sont utilisés pour financer les activités de la Chaire Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, nommée ainsi en l'honneur du grand philanthrope et deuxième chancelier de l'Université, J.-Louis Lévesque, et de son épouse, Jeanne. La Faculté d'administration est ainsi mieux en mesure de développer de l'expertise, d'accroître ses activités de recherche et de susciter un intérêt accru chez les étudiantes et étudiants pour le domaine de la gestion financière. Cette chaire permet de mener des études et des travaux de recherche portant sur diverses facettes de la gestion financière, tant pour le bénéfice des entreprises que des particuliers.

Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne

La Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne a été créée en 2006 grâce à un don d'un million de dollars de la Fondation McCain dans le cadre de la campagne *Excellence*. L'ethnologue Ronald Labelle est le titulaire de cette chaire dont l'objectif est de mettre en valeur les traditions orales acadiennes tant du passé que d'aujourd'hui. La Chaire agit en collaboration avec d'autres partenaires de l'Université et avec des chercheuses et chercheurs se trouvant ailleurs au Canada ainsi qu'à l'extérieur, notamment à l'Université de Poitiers et à l'Université de la Louisiane à Lafayette.

Chaire de recherche sur les arts, les loisirs et le tourisme

L'Université de Moncton et la Mount Allison University de Sackville sont les bénéficiaires d'un fonds de cinq cent mille dollars octroyé par la société Sonco Gaming N.B., qui opère un casino à Moncton, pour l'établissement d'une chaire de recherche conjointe dans les domaines des arts, des loisirs et du tourisme. Partenaire d'avant-plan dans le développement culturel et artistique au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton pourra ainsi consolider davantage les liens avec les différents groupes communautaires et développer une collaboration plus structurée avec la Mount Allison University. Des travaux de recherche et des études pourront être menés sur les liens qui existent entre les arts, la culture, les loisirs et le tourisme, car le tourisme culturel constitue un volet important de l'activité économique.

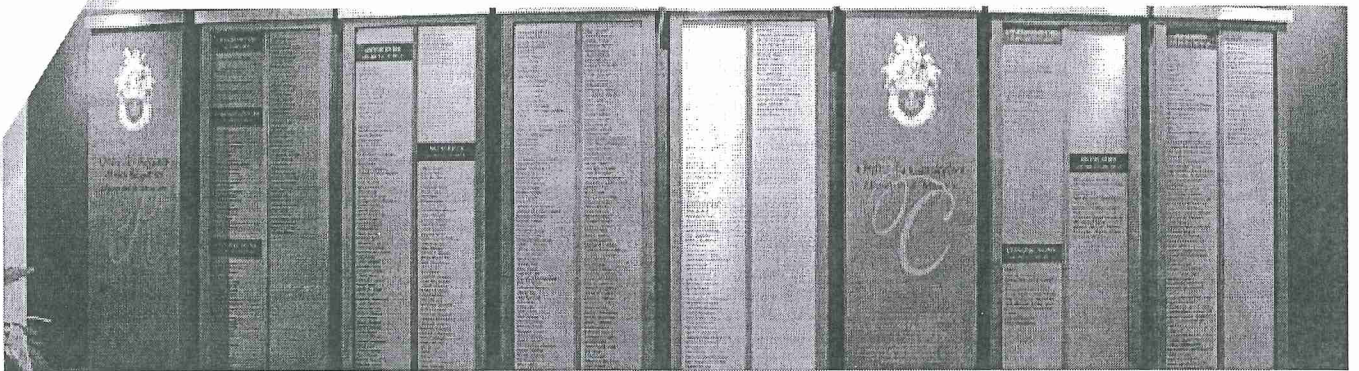
Recherche (suite)

Chaire de recherche sur le cancer

En 2009, la Société canadienne du cancer, Nouveau-Brunswick, a annoncé un investissement de plus de trois millions de dollars pour la création de deux chaires de recherche sur le cancer, notamment une à la University of New Brunswick et l'autre à l'Université de Moncton. Ces chaires de recherche sont axées sur la biologie du cancer, tout en cherchant à établir une synergie entre des domaines pertinents et très diversifiés, y compris les marqueurs biologiques du cancer, la pathogenèse du cancer, l'imagerie moléculaire et les approches thérapeutiques ciblées. Les nouvelles chercheuses et les nouveaux chercheurs travaillent de concert avec l'équipe de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer.

FINANCEMENT

Section 5



Financement

Progression constante du budget de l'Université

L'examen des états financiers annuels permet de constater jusqu'à quel point le budget de fonctionnement de l'Université a connu une croissance constante au cours des 12 dernières années, passant de 67,7 millions de dollars en 2000-2001 à environ 142,7 millions pour l'année 2010-2011. Il s'agit d'une croissance d'environ 110 %.

(Le budget de fonctionnement a connu une croissance de 110 %.

Il y a eu une évolution également au niveau des sources de revenus. En 2000-2001, les subventions provinciales représentaient 54 % des revenus consolidés de l'Université. Ce taux a chuté à environ 50,6 % à la fin de la décennie. Par ailleurs, le pourcentage des revenus provenant des droits de scolarité est passé de 19,2 à 20,3 % en 2009-2010, et ce, malgré les efforts de l'Université pour garder ces frais à un niveau moins élevé que ceux des autres universités de la région. Les revenus sous forme de subventions fédérales ont également augmenté substantiellement, leur part des revenus consolidés passant de 7 à 11 %.

Pour ce qui est des dépenses, la masse salariale, qui représente environ 75 % du budget de fonctionnement de l'Université, a connu une croissance de 63 % au cours des 12 dernières années.

Augmentation considérable des fonds spéciaux

Les efforts déployés ont été particulièrement fructueux au cours de la dernière décennie en ce qui a trait à l'obtention de fonds spéciaux pour mener divers projets favorisant sa croissance et son développement.

Depuis nombre d'années, l'Université de Moncton reçoit un financement spécial dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur les langues officielles dans l'enseignement. Les deux gouvernements reconnaissent ainsi le rôle unique de l'Université non seulement au Nouveau-Brunswick, mais également dans toute la francophonie canadienne. Les montants accordés servent à financer divers projets aux trois campus et permettent à l'Université de poursuivre son développement et de rencontrer ses objectifs.

Or, le niveau de financement accordé dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. Ce financement est présentement à la hauteur de près de 4,9 millions de dollars par année sur une période de quatre ans, en commençant avec l'année 2009-2010.

Il faut également souligner l'importance du soutien financier accordé par Santé Canada au Consortium national de formation en santé (CNFS), organisme dont l'Université de Moncton fait partie et qui regroupe 11 institutions d'enseignement universitaire et collégial offrant des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé.

Par le biais du CNFS, l'Université de Moncton a obtenu un financement initial de plus de huit millions de dollars, ce qui lui a permis notamment de développer sa capacité de formation et de recherche en santé et en gestion des services de santé, d'accueillir un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants dans plusieurs de ses programmes en santé et d'offrir de nouvelles formations spécialisées.

(L'Université reçoit un financement spécial de 7,4 millions de dollars par année par le biais de deux programmes fédéraux.

Par la suite, un financement de 12,6 millions de dollars sur cinq ans (2008-2013) a été accordé pour permettre à l'Université de poursuivre ses initiatives et ses activités de formation et de recherche dans le domaine de la santé. Depuis 2003, c'est donc plus de 20 millions de dollars que l'Université aura reçu pour ce projet.

Avec ces deux sources réunies (PLOE et CNFS), l'Université recevra environ 7,4 millions de dollars par année en financement spécial au cours des prochaines années.

Succès sans précédent de la campagne de financement

À l'automne 2005, l'Université de Moncton a mis fin à la phase de sollicitation active de la plus ambitieuse campagne de financement de son histoire – la campagne *Excellence*. Le succès de cette campagne a dépassé toutes les attentes, puisque les dons ont totalisé environ 50 millions de dollars, soit le double de l'objectif initial de 25 millions.

La campagne Excellence a recueilli 50 millions de dollars, le double de l'objectif initial.

La campagne *Excellence* a été l'occasion de tisser des liens plus étroits avec la communauté d'affaires et les institutions. Elle a démontré avec vigueur que l'Université de Moncton bénéficie d'un fort sentiment d'appartenance et d'un solide appui de la population et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le soutien accordé à cette campagne par les membres de la communauté universitaire, les anciennes et anciens, les municipalités, les fondations, les communautés religieuses, les clubs sociaux et les entreprises a été tout simplement extraordinaire. Grâce au travail exceptionnel des nombreux bénévoles, sous l'habile direction des coprésidents, James K. Irving et Denis Losier, la campagne a connu un succès qui a dépassé toutes les attentes.

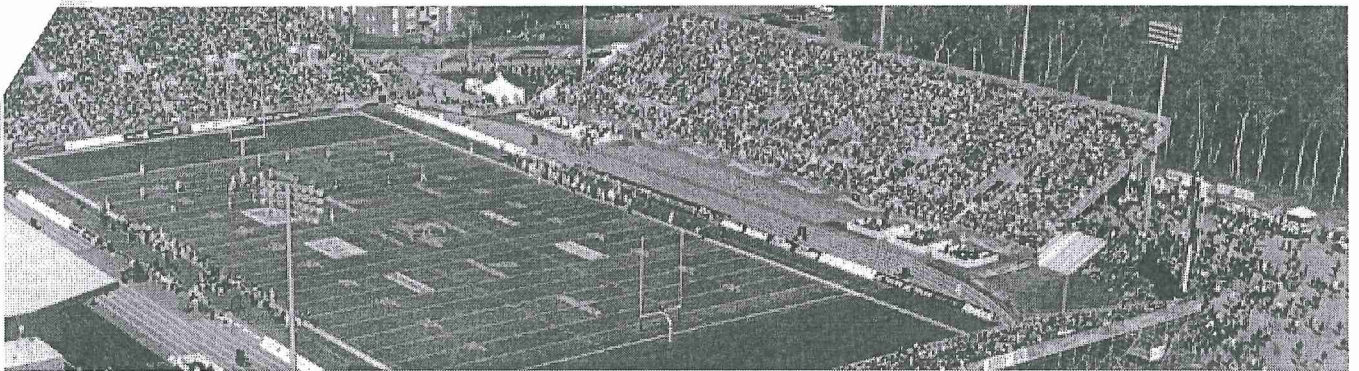
Les fonds recueillis ont été utilisés à bon escient, notamment pour augmenter de façon significative les fonds de bourses et l'aide financière aux étudiantes et étudiants et pour financer divers projets d'enrichissement académique, que ce soit par la création de chaires de recherche ou le soutien de projets dans le secteur des études acadiennes. Une partie des fonds de la campagne a également servi au maintien d'un programme d'entretien et de modernisation des infrastructures sur les trois campus de l'Université.

Mesures pour assurer la viabilité des régimes de pension

L'un des plus grands défis financiers de l'Université de Moncton au cours des dernières années s'est situé, à l'instar des autres universités canadiennes, au niveau de ses régimes de pension. La sous-performance des marchés financiers en 2007 et en 2008 a provoqué une perte importante de l'avoir des deux caisses de retraite (celle des professeurs, professeurs et bibliothécaires et celle du personnel non-enseignant). Des démarches ont été entreprises auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour qu'il intervienne tant au niveau de la réglementation que du financement pour alléger ce fardeau et assurer la viabilité à long terme des régimes de pension. Le gouvernement provincial a accepté d'accorder une exemption aux règles de solvabilité, évitant ainsi à l'Université à avoir à puiser dans son budget de fonctionnement pour augmenter sa contribution afin de combler le déficit de solvabilité sur une base de continuité des deux régimes.

INFRASTRUCTURES

Section 6



Projets de grande envergure

L'Université de Moncton a connu au cours des dernières années une période d'activité sans précédent en ce qui a trait à l'amélioration de ses infrastructures. Grâce au soutien des gouvernements provincial et fédéral, plus de 120 millions de dollars ont été investis dans des projets de grande envergure sur les trois campus, permettant d'offrir à la communauté universitaire un milieu fonctionnel et propice à l'apprentissage, à la réussite des études et à la recherche, de même qu'un environnement sain et sécuritaire.

Plus de 120 millions de dollars ont été investis dans des projets de grande envergure aux trois campus.

À l'instar des autres universités canadiennes, le vieillissement de l'infrastructure représentait pour l'Université de Moncton un défi de taille au début des années 2000. Une étude des besoins en entretien différé a permis de mettre au point un plan à long terme des travaux d'entretien et de rénovation du parc immobilier de l'ensemble de l'Université dans le but d'assurer la sauvegarde du patrimoine universitaire pour les générations futures.

À la suite du dépôt du rapport, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a accordé, dans le cadre de la campagne de financement de l'Université, la campagne Excellence, un financement de 12 millions de dollars, ce qui a permis d'entreprendre les travaux les plus urgents. Par la suite, l'Université a obtenu des fonds substantiels provenant d'ententes fédérales-provinciales pour le renouvellement de l'infrastructure d'enseignement et de recherche. L'Université en a profité pour moderniser les installations de chaque campus, tant au niveau des salles et laboratoires servant à l'enseignement et à la recherche qu'à celui des services à l'intention de la population étudiante.

Les montants consacrés depuis 2000 aux nouvelles constructions, de même qu'aux nombreux projets de rénovation et de renouvellement des installations totalisent 122,6 millions de dollars, dont 92,7 millions investis à Moncton, 16,8 millions à Shippagan et 13,1 millions à Edmundston.

Voici une brève description des principaux projets d'infrastructure réalisés au cours des dernières années.

Pavillon Simon-Larouche

Au Campus d'Edmundston, le pavillon Simon-Larouche a fait peau neuve grâce à des travaux de rénovation réalisés par étapes et échelonnés sur plusieurs années, au coût global d'environ dix millions de dollars. Le financement provenait des gouvernements provincial et fédéral ainsi que de la campagne de financement *Excellence*. L'intérieur de l'édifice a été complètement transformé. Mentionnons, entre autres, la mise à niveau du réseau des télécommunications et les améliorations aux systèmes de ventilation, de climatisation, de gicleur et d'alarme.

Après la transformation du sixième étage en un centre multimédia de formation professionnelle, des salles de cours, des espaces de travail et de socialisation ultramodernes ont été aménagés aux quatrième et cinquième niveaux. La dernière étape des travaux a consisté en le réaménagement complet des deuxième et troisième étages. Grâce aux travaux réalisés, les étudiantes et étudiants et le personnel bénéficient d'un environnement d'apprentissage et de travail stimulant, et toute la population régionale peut profiter d'installations améliorées.

Institut de recherche sur les zones côtières

Au Campus de Shippagan, le pavillon abritant l'Institut de recherche sur les zones côtières et le CCNB – Péninsule acadienne a été inauguré le 19 juin 2005. D'une superficie de quelque 3000 mètres carrés, il a été construit grâce à des subventions des gouvernements fédéral et provincial. La Ville de Shippagan, l'Université de Moncton et les centres de recherche concernés ont aussi participé financièrement au projet.

L'Institut est issu du regroupement des trois centres de recherche qui existaient auparavant dans la Péninsule acadienne. Le nouveau pavillon abrite le volet des tourbières ainsi que celui de la pêche et des produits marins, tandis que le volet de l'aquaculture est situé à l'Aquarium et Centre marin.

Nouvelles résidences universitaires

Dans le cadre des travaux d'infrastructure, l'Université a accordé une attention toute particulière aux services de logement à ses trois campus. Afin d'accroître le nombre d'unités de logement disponibles sur ses campus, l'Université a procédé à la construction de nouvelles résidences à Moncton et à Shippagan.

Au Campus de Moncton, une nouvelle résidence de 84 unités doubles a été construite au coût de 7,6 millions de dollars. L'immeuble de quatre étages porte le nom de Résidence Médard-Collette, en l'honneur de celui qui fut vice-recteur à l'administration de 1967 à 1994. D'importants travaux de rénovation ont également été complétés à la résidence Lefebvre.

Au Campus de Shippagan, une nouvelle résidence de 42 chambres a été construite au coût de deux millions de dollars. L'Université a par la suite conclu l'achat de la résidence des Religieuses Jésus-Marie, située à proximité du campus. Des travaux de rénovation ont été effectués, et les 16 chambres simples ont été mises à la disposition des étudiantes et des étudiants.

Au Campus d'Edmundston, des travaux de rénovation ont été réalisés à la résidence Louis-Cyr, permettant l'ajout de 19 studios et de trois chambres simples.

Agrandissement du Centre étudiant

L'Université a réalisé la construction de la phase II du Centre étudiant au Campus de Moncton. Les coûts du projet, qui s'élevaient à 2,2 millions de dollars, ont été partagés à parts égales entre l'Université et la fédération étudiante (FÉECUM).

La superficie du bâtiment a augmenté de 900 mètres carrés. La nouvelle section comprend une salle multifonctionnelle pouvant accueillir plus de 200 personnes, des bureaux, une grande salle de réunion ainsi qu'un comptoir de services où les étudiantes et étudiants peuvent effectuer la majorité de leurs transactions financières et obtenir des renseignements sur l'ensemble des services offerts par l'Université.

Agrandissements du pavillon J.-Raymond-Frenette

Grâce à un financement totalisant environ 4,7 millions de dollars en provenance des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, un projet d'expansion de 2320 mètres carrés a été réalisé au pavillon J.-Raymond-Frenette, situé du côté nord de l'avenue Morton, au Campus de Moncton. Par la suite, des travaux de réaménagement ont été effectués dans le pavillon original pour y accueillir en 2006 le Centre de formation médicale.

D'autres travaux sont en cours pour un second agrandissement du pavillon : l'ajout de 1770 mètres carrés pour combler les besoins en infrastructure du programme de formation médicale. L'Université bénéficie à cet effet d'un financement de 6,6 millions de dollars du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Aréna J.-Louis-Lévesque

Toujours au Campus de Moncton, l'aréna J.-Louis-Lévesque, où évoluent les équipes féminine et masculine de hockey de l'Université, a subi une cure de rajeunissement. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés grâce à une contribution de 1,5 millions de dollars de la Fondation J.-Louis-Lévesque et d'un montant équivalent accordé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme d'entretien différé des universités.

Plusieurs travaux ont été réalisés : renouvellement du revêtement mural du bâtiment, remplacement des sièges pour les spectatrices et spectateurs, améliorations au niveau de l'éclairage, du système de son et de l'affichage électronique. On a également remplacé les bandes et les baies vitrées autour de la patinoire, installé un système de chauffage au niveau des sièges dans les gradins, aménagé des loges et rénové la salle du club des Amis des Aigles. Des mesures ont aussi été prises pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et se conformer aux normes en vigueur en matière de sécurité publique et de prévention des incendies.

Programme d'infrastructure du savoir

Quatre projets ont été retenus pour l'Université de Moncton par l'entremise du Programme d'infrastructure du savoir, pour un investissement global de plus de 25 millions de dollars en provenance des gouvernements fédéral et provincial.

Au Campus de Shippagan, des travaux ont été effectués afin d'aménager un carrefour d'apprentissage à la bibliothèque ainsi qu'un carrefour de la recherche au cinquième étage du pavillon Irène-Léger. Cet espace de recherche multifonctionnel répond à un besoin grandissant de la part des chercheuses et chercheurs, des stagiaires postdoctoraux et des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs d'assurer un lien solide entre la formation et la recherche, particulièrement dans les domaines de la gestion intégrée des zones côtières et de la gestion de l'information.

Au Campus d'Edmundston, un Centre interdisciplinaire de soutien à l'accroissement de la recherche a été aménagé grâce à la conversion et la modernisation de la bibliothèque Rhéa-Larose et du pavillon Louis-A.-Lebel. Le Campus d'Edmundston se dote ainsi d'une infrastructure fonctionnelle et compétitive en matière de soutien à la recherche, tout en modernisant ses bâtiments.

Au Campus de Moncton, deux projets ont été réalisés, dont la construction d'un Centre des technologies et des sciences de la santé, un bâtiment de 3000 mètres carrés qui est relié par une passerelle au pavillon de l'ingénierie ainsi qu'au pavillon Jacqueline-Bouchard et à celui des arts. Le nouvel édifice abrite des laboratoires de recherche et d'enseignement à la fine pointe des technologies dans les domaines de l'ingénierie et des sciences de la nutrition. On a également procédé au réaménagement des espaces de laboratoire de recherche et d'enseignement au pavillon Jacqueline-Bouchard et à la Faculté d'ingénierie.

Le deuxième projet au Campus de Moncton a permis de moderniser les installations du pavillon Rémi-Rossignol, qui a été construit en 1964 et qui abrite la Faculté des sciences. Les travaux ont permis de renouveler l'infrastructure afin de renforcer la recherche et le développement dans les diverses disciplines scientifiques et de créer un environnement propice à accroître les partenariats avec l'industrie.

Projets en partenariat avec la communauté

L'insertion de l'Université dans son milieu a été accentuée de façon importante au cours des dernières années avec la réalisation de projets en partenariat avec la communauté, tant à Shippagan qu'à Edmundston et à Moncton. Les projets démontrent, entre autres, l'esprit de collaboration qui unit l'Université à divers projets jugés prioritaires par les communautés dans lesquelles les campus sont situés.

Piscine régionale à Shippagan

La nouvelle piscine régionale de Shippagan, inaugurée en 2009, est rattachée au pavillon sportif du Campus de Shippagan, créant ainsi un complexe sportif impressionnant et unique dans la région. Ce projet collectif de 4,7 millions de dollars permet à l'Université de tisser des liens encore plus étroits avec la population de la région. Il a été réalisé grâce à un investissement des gouvernements fédéral et provincial et aussi grâce à la

générosité de nombreux donateurs et donatrices. Plusieurs municipalités et communautés avoisinantes ont également accepté de participer financièrement pour défrayer les coûts d'opération de la piscine.

Ce nouvel édifice contribue au mieux-être des étudiantes, des étudiants et du personnel du campus. Il s'agit d'un ajout important à l'infrastructure récréative et d'un outil supplémentaire pour appuyer le recrutement et la rétention. Tout en répondant aux besoins de la population environnante et de la communauté universitaire, ce complexe accueillera un plus grand nombre d'événements sportifs et contribuera au développement du sport dans la région.

Projets de cohabitation à Edmundston

Au Campus d'Edmundston, la construction du nouveau collège communautaire (CCNB – Campus d'Edmundston) sur le terrain de l'Université résulte d'un partenariat innovateur qui prévoit une utilisation partagée de certains espaces communs. Cette initiative est en lien avec l'une des recommandations du plan d'action du gouvernement provincial concernant l'éducation postsecondaire qui préconise le partage des installations, ou la colocation, entre l'Université et le Collège communautaire comme moyen d'établir des partenariats et d'offrir de nouvelles formations pour répondre aux besoins de la population dans chacune des régions de la province.

La construction du nouveau CCNB – Campus d'Edmundston a été réalisée dans le cadre d'un projet éducatif de cohabitation. Le financement du projet a permis, entre autres, d'effectuer des travaux de rénovation, de démolir le gymnase, d'aménager une salle multifonctionnelle et de construire un carrefour étudiant afin de regrouper des services communs tels une cafétéria, un café étudiant, la librairie et les services aux étudiantes et étudiants.

Pour remplacer le gymnase, l'on procède actuellement à la construction d'un stade multisports sur les terrains de l'Université, en partenariat avec le CCNB et la Ville d'Edmundston. Ce pavillon sportif profitera tant à la population étudiante du Campus qu'à toute la population de la région.

Le coût total du projet s'élève à plus de 40 millions de dollars.

Stade d'athlétisme à Moncton

Au Campus de Moncton, la construction d'un stade d'athlétisme a permis d'accueillir des événements sportifs de grande envergure : les Championnats du monde juniors d'athlétisme (2010), deux parties de la Ligue canadienne de football (2010 et 2011) ainsi qu'une des deux demi-finales canadiennes du football universitaire, la Coupe Uteck (2011).

L'ajout de cette installation représente un investissement global d'environ 23 millions de dollars grâce à la participation des trois ordres de gouvernement. L'Université n'a pas hésité à faire une contribution importante au projet en fournissant le terrain à l'arrière du CEPS Louis-J.-Robichaud et a signé une entente de partenariat avec la Ville de Moncton pour la construction ainsi que la gestion du stade.

Le stade est rapidement devenu un véritable fleuron du campus et constitue un atout considérable pour l'Université, la Ville et toute la région.

Campus Recherche et développement

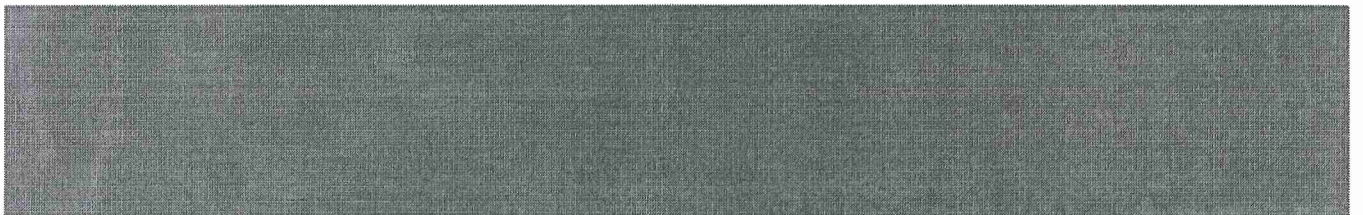
Afin de participer pleinement au développement économique de la grande région de Moncton, l'Université aménagera au cours des années à venir un campus de recherche et de développement sur ses terrains situés au nord de l'avenue Morton.

La nouvelle entité, connue sous le nom de « U de M Développement inc. », est gérée par un bureau de direction formé en grande partie de membres de l'extérieur, mais l'Université de Moncton en est l'unique propriétaire.

En se dotant d'un campus de recherche et de développement, l'Université met à profit ses acquis pour contribuer à l'ensemble des secteurs de développement économique, notamment la santé, l'environnement, les technologies de l'information et les matériaux de fine pointe. Le campus de R-D permettra à l'Université de travailler conjointement avec les entreprises afin de maximiser les ressources en recherche et en technologie, en plus de trouver des débouchés pour les étudiantes et étudiants, de créer des occasions pour les professeures et professeurs et de partager son savoir-faire avec l'industrie.

RAYONNEMENT

Section 7



Rayonnement

Des événements de grande envergure

La période de 2000 à 2012 a été féconde en ce qui a trait à la tenue d'événements de grande envergure qui ont permis à l'Université de Moncton d'être de plus en plus présente dans sa communauté et de rayonner davantage sur les scènes nationale et internationale.

L'Université a été l'hôtesse du Championnat de hockey interuniversitaire canadien en 2007 et à nouveau en 2008. Les six meilleures équipes universitaires masculines au pays, dont les Aigles Bleus, ont pris part aux compétitions en vue de décrocher la Coupe Université Cavendish. La tenue de ce championnat national a stimulé l'économie locale, en plus de confirmer le très haut niveau de satisfaction des personnes qui ont assisté aux parties.

2007 et 2008 - Championnat de hockey universitaire canadien

2010 - Championnats du monde juniors d'athlétisme

2010 et 2011 - Partie de la Ligue canadienne de football

2011 - Demi-finale canadienne de football universitaire (Coupe Uteck)

Les Championnats du monde juniors d'athlétisme de l'IAAF, qui ont eu lieu en juillet 2010 au Campus de Moncton, ont connu un immense succès, tant sur le plan de l'organisation que du déroulement des compétitions. Il s'agissait de la plus importante manifestation sportive jamais organisée au Canada atlantique, regroupant environ 2000 athlètes et officiels en provenance de quelque 170 pays. Le campus s'est transformé en village des athlètes pendant les compétitions, et bon nombre de membres de la communauté universitaire ont prêté leur concours à titre bénévole pour assurer la réussite de l'événement. L'excellente couverture médiatique et la télédiffusion des compétitions ont procuré à l'Université de Moncton un très beau rayonnement aux niveaux régional, national et mondial.

Ce projet rassembleur a permis de tisser des liens encore plus étroits avec la communauté. Le stade d'athlétisme est un atout tant pour les étudiantes et étudiants que pour la population avoisinante. Cette infrastructure constitue un outil important pour attirer d'autres événements d'envergure, dont les retombées

économiques se font sentir sur toute la région. Cela a été le cas notamment des deux parties de la Ligue canadienne de football présentées à l'automne 2010 et 2011 et de la demi-finale canadienne de football universitaire, la Coupe Uteck, en 2011.

Un pôle d'excellence bien ancré dans son milieu

L'Université a célébré en 2003 son 40^e anniversaire de fondation. Cela a été l'occasion de souligner tout le chemin parcouru depuis que le recteur-fondateur, le père Clément Cormier, ainsi que les ouvrières et les ouvriers de la première heure ont fait germer ce projet de société et posé les premiers jalons de cette institution dont les campus sont maintenant solidement ancrés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan.

Les racines de l'Université de Moncton sont profondes, puisqu'elle a pris la relève de plusieurs collèges classiques fondés par les communautés religieuses, les uns desservant la clientèle masculine, les autres, la clientèle féminine. Le premier collège classique – le Collège Saint-Joseph – a été fondé en 1864 par les religieux de Sainte-Croix. C'est donc une tradition de 140 ans d'enseignement supérieur en français en Acadie qui a été soulignée en 2004, année du 400^e anniversaire de la présence française en Amérique.

Le Campus d'Edmundston, dont les débuts remontent à la fondation du Collège Saint-Louis par les pères Eudistes en 1946, a souligné en 2006 soixante ans de présence universitaire au nord-ouest de la province. Puis, l'année 2009-2010 a marqué le 50^e anniversaire de l'enseignement universitaire au Campus de Shippagan, dont les origines remontent à la fondation du Collège Jésus-Marie en 1959 par les religieuses de Jésus-Marie.

Ces anniversaires ont donné l'occasion de célébrer à la fois les grands succès de notre institution et ses réussites quotidiennes. En fait, le succès de l'Université de Moncton, c'est celui de l'ensemble des composantes de la communauté universitaire – les étudiantes et étudiants qui remportent des concours et offrent des performances exceptionnelles sur les plans académique, sportif ou culturel; les professeurs et professeurs ainsi que les autres membres du personnel qui s'illustrent grâce à leurs réalisations et à leur engagement dans le milieu ainsi que les diplômées et diplômés qui se distinguent sur les scènes provinciale, nationale, internationale et qui font la renommée de leur *alma mater*.

Les finissantes et finissants des premières décennies d'existence de l'Université de Moncton ont été les maîtres d'œuvre d'une transformation en profondeur de la société acadienne et néo-brunswickoise.

Taux de placement des finissants et finissantes : 97,6 % ; 88 % ont choisi de vivre et de travailler au Nouveau-Brunswick.

Et ça continue. Une étude démontre que les finissantes et finissants réintègrent leur milieu d'origine en grand nombre. Les résultats d'un sondage effectué au printemps 2009 auprès de la cohorte de 2008 indiquent que 97,6 % des étudiantes et étudiants bacheliers de l'Université de Moncton qui étaient disponibles pour le marché du travail au moment du sondage avaient décroché un emploi. De ce groupe, environ 88 % ont choisi de vivre et de travailler au Nouveau-Brunswick. Trois finissantes et finissants néo-brunswickois sur quatre retournent dans leur région d'origine après leurs études. Ce faisant, ils contribuent à l'essor culturel, linguistique et socio-économique de nos communautés.

Une présence accrue aux niveaux national et international

Au cours des 12 dernières années, l'Université a voulu resserrer les liens avec ses diplômées et diplômés qui habitent dans d'autres régions du Canada en organisant de façon régulière des rencontres à Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton et Halifax.

Par son dynamisme et son leadership, l'Université de Moncton est devenue le symbole par excellence de la vitalité linguistique et culturelle des francophones vivant à l'extérieur du Québec. En vertu de sa situation particulière, elle constitue également un lien privilégié entre la francophonie canadienne et la francophonie mondiale.

Un nombre impressionnant d'étudiantes et d'étudiants, de professeures et de professeurs ainsi que de membres du personnel se distinguent et font honneur à notre institution en décrochant des prix, en se voyant attribuer des distinctions, ou encore, par leurs publications et leur participation active au sein d'organismes professionnels ou communautaires. Le corps professoral se distingue par la qualité de ses travaux, ses découvertes scientifiques, ses œuvres littéraires et artistiques, et ses performances musicales de grande qualité. Toutes

ces personnes contribuent grandement au rayonnement de l'Université par leur leadership et leur compétence dans divers domaines d'activité.

L'Université de Moncton connaît aussi un rayonnement international par la recherche scientifique de pointe qui s'effectue dans plusieurs disciplines. Nombreux sont les professeures et professeurs ou chercheuses et chercheurs qui participent à des échanges et à des collaborations avec des collègues venant d'autres pays dans le cadre de projets de recherche et de colloques internationaux.

L'Université est également de plus en plus présente au sein de plusieurs organismes internationaux. Un des plus beaux exemples de cette contribution au niveau international est l'élection du recteur en 2009 pour un mandat de quatre ans à la présidence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), un réseau mondial qui regroupe près de 800 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans plus de 90 pays et qui ont choisi le français comme langue d'enseignement.

Ainsi, dix ans après le VIII^e Sommet de la Francophonie – le Sommet de Moncton – qui a révélé l'Acadie au monde francophone, le recteur de l'Université de Moncton devenait le premier recteur d'une université canadienne de langue française située à l'extérieur du Québec à présider aux destinées d'un organisme qui est l'un des plus importants opérateurs de la Francophonie internationale. C'est un honneur qui rejait sur l'Université de Moncton, le Nouveau-Brunswick et le Canada.

Bientôt 50 ans

Depuis sa création en 1963, l'Université de Moncton a été le fer de lance de la modernité en Acadie. Elle est la plus grande université entièrement de langue française en Amérique du Nord à l'extérieur du Québec. Ses trois campus, situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, au Nouveau-Brunswick, accueillent chaque année environ 6000 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel, la majorité en provenance du Nouveau-Brunswick, mais aussi des autres provinces canadiennes et d'une quarantaine de pays de la Francophonie.

Alors qu'elle s'apprête à souligner son 50^e anniversaire de fondation, l'Université de Moncton poursuit sa mission et demeure le choix privilégié de la jeunesse acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick désireuse de poursuivre des études universitaires en français.

Avec 46 000 diplômes décernés depuis 1963, dont 13 148 depuis l'an 2000, l'Université de Moncton a joué et continue de jouer un rôle essentiel dans le développement artistique, culturel, identitaire, juridique, politique et socioéconomique de l'Acadie contemporaine.

L'Université est à l'image de la société acadienne du Nouveau-Brunswick, puisqu'elle possède un campus dans les trois régions à majorité francophone de la province. Très bien positionnée dans le monde universitaire canadien, l'Université de Moncton est également devenue une actrice dynamique sur la scène internationale, particulièrement celle de la Francophonie.

En un mot, l'Université de Moncton est bien fidèle à sa devise, *Surge Illuminare*, tel un phare de l'enseignement supérieur de langue française qui rayonne en Acadie, au Canada et de par le monde.

**RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS
Le 14 avril 2012**

Ce rapport couvre la période du 27 novembre 2011 au 14 avril 2012. Plusieurs dossiers prioritaires font l'objet de démarches soutenues de la part des membres de l'Équipe de direction et nous en faisons état dans la partie I. La partie II présente un certain nombre de dossiers divers ainsi qu'un bilan d'activités, d'événements et de reconnaissances qui ont marqué la vie de l'Université au cours des derniers mois.

PARTIE I – DOSSIERS PRIORITAIRES

Plan de relance de la formation en foresterie

À la suite du dépôt du rapport intitulé « Pistes pour favoriser l'essor de la formation en foresterie au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton », préparé par M. Claude Godbout, ancien doyen de la Faculté de foresterie et ancien vice-recteur de l'Université Laval, le Campus d'Edmundston a mis sur pied un comité *ad hoc* chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- analyser les recommandations du rapport;
- identifier les pistes d'action les plus porteuses;
- proposer, au besoin, d'autres pistes de solution;
- préparer un plan de mise en œuvre des pistes d'action retenues
- et présenter un plan d'action au recteur Fontaine et au vice-recteur Albert.

Le comité était composé de Jacques Paul Couturier (président), doyen par intérim; Hector Adhébidi, chef de secteur; Daniel Gautreau, agent recruteur; Roger Roy, professeur; Michel Soucy, professeur; et Stephen Wyatt, professeur. Le plan d'action a été acheminé le 4 avril au recteur et au vice-recteur pour analyse et pour déterminer les prochaines étapes de mise en œuvre des pistes d'action proposées.

Centre de recherche sur les feuillus nordiques

Les démarches entourant le financement de ce projet progressent très bien de sorte qu'une annonce officielle devrait se faire au cours des prochaines semaines. L'APECA et les partenaires industriels ont confirmé leur participation financière et nous sommes en attente de la réponse du gouvernement provincial qui, selon toutes les indications, sera positive. Nous nous attardons actuellement à préciser la structure organisationnelle de ce nouveau centre de recherche en nous inspirant du modèle de l'Institut de recherche sur les zones côtières.

Réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels

A sa réunion du 17 septembre 2011, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution à l'effet que « dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique ».

L'Équipe de direction a tenu deux sessions de réflexion stratégique (en décembre et en mars) afin de préparer le terrain en vue d'une discussion prochaine sur ce sujet par le Conseil. L'Équipe a passé en revue les principales tendances démographiques au pays, dans la province et plus particulièrement dans les collectivités francophones du Nouveau-Brunswick et a examiné leur impact sur les inscriptions à l'Université de Moncton. Bien qu'un important travail d'analyse et de recherche ait été fait à ce jour, celui-ci demeure en cours. Lorsque ce volet sera complété, l'Équipe de direction se propose de faire rapport au Comité exécutif afin de déterminer les prochaines étapes avant de tenir une discussion sur les pistes de solution que pourrait envisager l'Université.

Constructions et infrastructures

Plusieurs travaux d'importance ont été complétés et/ou inaugurés au cours des derniers mois. Au Campus de Shippagan, le Carrefour de l'apprentissage, un concept unique en son genre, a été inauguré le 1^{er} mars. Au Campus de Moncton, l'inauguration officielle du Centre des technologies et des sciences de la santé a eu lieu le 10 avril, tandis que les travaux d'aménagement du Carrefour de l'apprentissage sont à toutes fins utiles complétés à la Bibliothèque Champlain.

Les travaux au nouvel édifice du Centre de formation médicale vont comme prévu et on s'attend toujours à ce que l'édifice sera prêt pour la rentrée 2012-2013. Enfin, une inspection de la toiture de l'aréna J.-Louis Lévesque a révélé la nécessité d'effectuer certains travaux de réfection de celle-ci. Ces travaux seront effectués ce printemps.

Au Campus d'Edmundston, les travaux progressent selon le calendrier en vue de la construction du nouveau Pavillon sportif d'une valeur approximative de 10 millions de dollars. L'ouverture est prévue pour janvier 2013.

Inauguration des espaces communs du projet éducatif de cohabitation

Un concept innovateur et unique au pays a vu son aboutissement le 3 février par l'inauguration officielle des espaces communs du projet éducatif de cohabitation entre l'Université de Moncton - campus d'Edmundston et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - campus d'Edmundston. Ces nouveaux espaces, que se partagent les deux établissements depuis la rentrée automnale 2011, sont un centre étudiant, la bibliothèque Rhéa-Larose et une salle multifonctionnelle.

Le centre étudiant est sans contredit la pièce maîtresse et le lieu le plus fréquenté de cette cohabitation. On y retrouve une cafétéria pouvant accueillir plus de 400 personnes, un café étudiant, une librairie ainsi que les locaux des deux services aux étudiantes et étudiants et des deux associations étudiantes.

L'espace de 20 000 pieds carrés de la bibliothèque Rhéa-Larose a été entièrement refait pour refléter un nouveau concept qui facilite à la fois les études, la recherche et le travail collaboratif ainsi que l'utilisation des technologies de pointe. Le taux de fréquentation de la bibliothèque a plus que doublé depuis sa modernisation.

La salle multifonctionnelle peut accueillir jusqu'à 250 personnes et est très versatile grâce à sa configuration multiple. Elle peut notamment servir de salle pour des colloques, des conférences, des soupers, des salons divers et des rencontres multiples en simultané. Elle peut également être transformée en salle de classe et d'examen. La salle est munie d'équipement audiovisuel et de toiles de projection hautement sophistiqués.

Négociations de conventions collectives

Le 19 mars dernier, une entente de principe est survenue entre l'Université et de l'association représentant les bibliothécaires, professeures et professeurs (ABPPUM) au Campus de Moncton. L'entente a été ratifiée par un vote de 95,7 % des membres de l'ABPPUM. Le Conseil des gouverneurs a ensuite ratifié l'entente le 26 mars. La convention collective, en vigueur du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014, prévoit des augmentations à l'échelle totalisant 6 % et un certain nombre de mesures visant notamment la valorisation de la recherche, du développement et de la création, et l'amélioration du fonctionnement des écoles.

Au Campus de Shippagan, les discussions se poursuivent entre les deux parties.

Le Centre de conservation des sols et de l'eau sera géré par le CCNB

À la suite de la signature d'un protocole d'entente entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, le CCNB a accepté de prendre en charge les opérations du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada à compter du 1^{er} avril 2012. L'Université est heureuse de ce dénouement qui permettra au Centre de poursuivre ses activités avec un partenaire de premier plan.

Géré par l'U de M – Campus d'Edmundston depuis sa mise sur pied en 1991, le CCSEEC a apporté une contribution remarquable au secteur agricole du Canada atlantique, du Québec et du pays. L'équipe d'experts du Centre a démontré sa capacité d'intervention et apporté un soutien appréciable au secteur agricole de l'est du Canada dans les domaines de la conservation des sols et de l'eau, du transfert de la technologie et des activités réalisées en partenariat, et ce, dans le but de promouvoir le développement durable.

Évaluation des risques de la sécurité en technologie de l'information

L'Université a accordé un contrat de consultation à la firme Ernst & Young pour l'évaluation des risques en technologie de l'information. Cette étude vise à permettre à l'Université d'obtenir un meilleur portrait des risques-clés liés à l'utilisation des systèmes informatiques et de réseaux de communication, une évaluation des mesures mises en place pour les réduire ainsi que des pistes de solutions à privilégier pour renforcer la sécurité dans cet

important domaine. Un rapport en format ébauche a été reçu et sera discuté à la prochaine réunion du Comité de vérification.

Évaluation des programmes

Le cycle de l'évaluation des programmes s'est poursuivi depuis la réunion de novembre 2011 du Conseil des gouverneurs. Depuis ce temps, l'évaluation du programme de Maîtrise en travail social a été présentée au Comité conjoint de la planification et se trouve à l'ordre du jour de la présente réunion.

En plus, nous avons reçu la visite d'évaluateurs externes pour les programmes suivants :

- *Majeure en information communication* : rapport final soumis le 23 février 2012 avec la possibilité de le soumettre au CCJ du 2 mai 2012;
- *Baccalauréat ès arts multidisciplinaire* : rapport préliminaire soumis le 12 mars 2012. D'après la politique d'évaluation des programmes, le rapport final devrait être soumis avant le 1^{er} juillet prochain.

L'Université recevra la visite d'évaluatrices externes les 12 et 13 avril 2012 pour les programmes de maîtrise et de doctorat en études françaises.

Au chapitre des nouveaux programmes à être évalués par les instances internes et externes, la Faculté d'administration en prépare trois en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – campus de Dieppe. Ces trois programmes articulés visent à jumeler deux années d'études collégiales avec deux années de formation universitaire. Ces programmes sont : le Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers, le Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client et le Baccalauréat appliqué en gestion de la logistique.

Rapprochement U de M / CCNB

L'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick se sont concertés à l'automne 2011 pour préparer un plan d'action dont le but serait de développer une meilleure synergie entre les deux institutions. Le plan comprend une démarche à six volets, soit : 1) la valorisation des études postsecondaires, 2) la formation continue, 3) la recherche et l'innovation, 4) l'appui à la réussite, 5) la mobilité interinstitutionnelle, et 6) la planification académique conjointe.

De tous ces volets, celui de la mobilité interinstitutionnelle nous a paru des plus importants et des plus pressants. Grâce à une subvention de 250 000 \$ du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, les deux institutions ont chacune embauché une ressource afin de planifier les conditions de mise en œuvre des mécanismes pour appuyer la mobilité interinstitutionnelle. Le plan d'action 2012 pour opérationnaliser des stratégies de mobilité est à l'étude.

Dans un même ordre d'idées, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment lancé un portail qui facilite le transfert des crédits entre l'université et le collège communautaire. En utilisant les données du portail, l'étudiante ou l'étudiant désireux de s'inscrire dans un établissement postsecondaire du Nouveau-Brunswick peut trouver les équivalences qui lui seraient accordées pour des cours suivis dans un autre établissement de la province.

PARTIE II – ACTIVITÉS ET DOSSIERS DIVERS

Cette section présente une liste non-exhaustive de dossiers divers et d'événements qui ont eu lieu au cours des derniers mois, de même qu'un certain nombre de prix et distinctions obtenus par des membres de la communauté universitaire.

Lancements de programmes de doctorat

Le lancement officiel du Doctorat en sciences de la vie a eu lieu le 26 janvier à la Faculté des sciences. Avec ce nouveau programme, l'Université formera des chercheuses et des chercheurs de très haute compétence qui pourront diriger des travaux de recherche dans les domaines de l'écologie, l'évolution, l'environnement, la biologie moléculaire et cellulaire et la physiologie. Ces domaines cadrent dans deux des axes prioritaires de l'Université que sont l'environnement et la santé. Le programme est sous la responsabilité de la Faculté des sciences et de son corps professoral qui est rattaché à différents départements, principalement le Département de biologie et le Département de chimie et biochimie.

Le programme de Doctorat en psychologie, profil professionnel, a été approuvé par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) lors de sa réunion du 18 novembre 2011. L'École de psychologie de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires offre désormais trois programmes d'études supérieures en psychologie : le doctorat en psychologie (D. Psy), le Ph.D. et la maîtrise. Le lancement a eu lieu le 24 février. Le doctorat en psychologie clinique s'inscrit dans une nouvelle tendance et permet une meilleure reconnaissance à l'échelle nationale et en Amérique du Nord.

Recrutement étudiant

L'équipe de recrutement de l'Université s'est réunie à Edmundston en février pour une session intensive de planification stratégique animée par la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, où l'on a défini les grandes orientations pour les prochaines années en matière de recrutement étudiant.

Au Nouveau-Brunswick, le projet d'admission sur place en milieu scolaire vient de se terminer et a connu un grand succès, alors que 535 offres d'admission ont été faites sur place dans le cadre de ce projet. Ce chiffre représente près de 70 % de toutes les offres faites jusqu'à présent dans les écoles secondaires francophones de la province. Le travail est également en cours pour que l'on puisse refaire l'expérience encore plus tôt, soit en septembre prochain, avec les résultats de la 11^e année.

À l'international, des missions supplémentaires ont pu être effectuées en mars au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en Guinée, grâce à une subvention du Secrétariat de la croissance démographique. Les pays ont été choisis en fonction de leur potentiel à nous fournir davantage d'étudiantes et d'étudiants pour l'année universitaire 2012-2013.

Quoique ces chiffres doivent être analysés avec prudence, les dernières statistiques d'admissions sont encourageantes pour septembre prochain puisque l'on comptait, au 30 mars, 236 offres de nouvelles admissions de plus qu'au même moment l'an dernier.

Pour une première fois cette année, les écoles secondaires de Caraquet, Néguaac, Shippagan et Tracadie-Sheila ont offert le cours « Introduction aux études postsecondaires » à un total de près de 100 élèves. Lors de la livraison du cours, les enseignants ont été appuyés de l'agente de recrutement du Campus de Shippagan, tandis que différents membres du personnel du campus ont offert des formations spécialisées.

Le Campus de Shippagan a également participé au projet-pilote « Avenir-postsecondaire » avec les écoles W.-A.-Losier de Tracadie-Sheila et Aux-quatre-vents de Dalhousie, où les élèves étaient invités à assister à différents ateliers portant sur des sujets enseignés à l'Université. Ce projet était piloté par le groupe de concertation sur l'éducation postsecondaire du Nord-est, avec la collaboration de l'U de M – Campus de Shippagan et du CCNB.

Le Campus de Shippagan consacre beaucoup d'énergie à la promotion de ses deux baccalauréats spécialisés, soit en gestion de l'information et en gestion intégrée des zones côtières. Notons entre autres la participation à différents salons carrières ainsi que la tournée des Cégeps avec lesquels le campus a établi des ententes Dec-Bac.

Les services aux étudiantes et étudiants du Campus d'Edmundston, en collaboration avec l'équipe de recrutement et de communication, ont préparé et distribué le numéro d'hiver 2012 de la publication « OÙ? : pour choisir où étudier ». Celui du Campus de Shippagan a été publié en janvier 2012.

Une activité de reconnaissance académique pour les récipiendaires de la médaille académique du Gouverneur général de juin 2011 qui ont choisi d'étudier à l'Université de Moncton a eu lieu aux trois campus. À noter que des 22 étudiantes et étudiants francophones du N.-B. qui ont remporté la médaille l'an dernier, 18 fréquentent l'Université de Moncton.

Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ)

Dans le cadre du projet des groupes sous-représentés, l'atelier « Quoi faire après le secondaire? » a été offert à neuf reprises de novembre à janvier auprès de 141 élèves répartis dans quatre écoles, dont trois du District scolaire 11 et un du District 1.

Au total, 36 mentors ont accompagné 944 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants au Campus de Moncton en 2011-2012. En janvier, 140 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants se sont ajoutés aux 804 de la session d'automne. Par ailleurs, à la session d'hiver, 69 tutrices et tuteurs ont offert des services gratuits de tutorat dans 69 cours (regroupant 118 groupes classes) et dans sept centres d'aide.

Une coordonnatrice réseau a été embauchée en février pour le nouveau projet de recrutement et de rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu. Le PARÉ a aussi collaboré à la préparation et la mise en œuvre d'un sondage en ligne destiné aux professeures et aux professeurs des trois campus qui ont accueilli une étudiante ou un étudiant ayant un handicap dans leur salle de classe en 2011-2012.

Bureau des relations internationales

Le Bureau des relations internationales entre dans une nouvelle phase de développement. Il a maintenant le mandat de mettre sur pied et d'alimenter un Groupe de planification stratégique (GPS) et de coordonner l'élaboration d'un plan stratégique pour l'internationalisation de l'Université de Moncton, et de veiller aux suivis, avec le GPS, du plan opérationnel qui en découlera.

Services aux étudiantes et étudiants

Deux nouveaux projets soumis par l'Université en collaboration avec le CCNB ont été acceptés par la province. Un projet vise l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux en milieu rural et l'autre en milieu urbain. De plus, un nouveau financement de la division de la croissance démographique pour le projet « Destination Nouveau-Brunswick pour étudiantes et étudiants internationaux » a été approuvé pour 2012 – 2013. Par ailleurs, un nouveau projet réseau financé dans le cadre du programme sur l'accessibilité des groupes sous représentés vient de débiter. Ce projet vise à mieux outiller les étudiantes et étudiants issus de familles à faible revenu.

Au Campus de Moncton, un nouveau projet a été lancé afin de mieux identifier et encadrer les étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés académiques. Un nouveau projet « salon carrière\études » a été amorcé avec les facultés pour mieux faire connaître les programmes de 2^e et 3^e cycles.

Le programme de bourses pour les étudiantes et étudiants francophones en milieu minoritaire ainsi que celui pour les étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat international ont été enrichis.

Au Campus de Shippagan, le Service aux étudiants a réorganisé plusieurs services afin de répondre aux exigences du concept du nouveau Carrefour de l'apprentissage. La conseillère en orientation ainsi que la conseillère en intégration sont présentes au Carrefour de l'apprentissage à raison d'une journée par semaine. De plus, les services de mentorat et de tutorat y sont offerts selon un horaire préétabli.

Les résultats de l'évaluation du Service aux étudiants du Campus de Shippagan par un évaluateur externe sont très élogieux. Il a été recommandé d'augmenter le nombre d'activités socioculturelles afin, entre autres, de faciliter l'intégration des étudiants internationaux à leur nouveau milieu. La collaboration avec le Comité d'accueil des nouveaux arrivants dans la Péninsule acadienne a aidé le Campus de Shippagan à répondre à cette demande.

Service de l'activité physique et sportive

L'Université de Moncton a été l'hôte du championnat de volleyball du Sport universitaire atlantique du 17 au 19 février ainsi que de celui d'athlétisme, les 25 et 26 février.

Pour les équipes d'athlétisme, de hockey féminin et de volleyball féminin de l'Université, la saison sportive a pris fin avec leur participation aux championnats du SUA. L'équipe de hockey masculin a également participé aux championnats du SUA en plus du championnat du Sport interuniversitaire canadien, tenu à Fredericton.

Le système de chronométrage « Touch Pads » pour la piscine du CEPS Louis-J.-Robichaud a été officiellement inauguré. Les deux clubs de natation de la grande région de Moncton et le Comité olympique canadien ont contribué à l'achat.

Le Service de l'activité physique et sportive a coordonné des visites dans six écoles du District 1 pour faire les présentations dans le cadre du programme « Lire et bouger avec les Aigles ».

L'étudiant-athlète **Shane Dobson** des Aigles Bleus a remporté une médaille d'argent et une de bronze lors des compétitions d'athlétisme aux Jeux para-panaméricains qui ont eu lieu au Mexique en novembre.

L'attaquante **Marie-Pier Arsenault** des Aigles Bleues a été choisie recrue de l'année 2011-2012 au hockey féminin de Sport universitaire de l'Atlantique (SUA). À sa première saison, elle a terminé au troisième rang des pointeuses de son équipe.

L'entraîneur chef de l'équipe masculine de hockey, **Serge Bourgeois**, a été nommé entraîneur de l'année au niveau de l'Université, du Sport universitaire de l'Atlantique et du Sport interuniversitaire canadien.

L'équipe des **Aigles Bleus**, qui a remporté le championnat national de hockey masculin en 1989-1990, a été intronisée au Mur de la renommée sportive de la ville de Moncton lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Théâtre Capitol. **Léonard Doucet** était l'entraîneur-chef de l'équipe.

Anciens et amis

Concours « Je garde le contact, c'est mon réseau! »

Plus de 3 800 participantes et participants ont pris part à la deuxième édition du concours *Je garde le contact, c'est mon réseau!*, une des initiatives de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'U de M (AAAUM), en collaboration avec le bureau du Développement universitaire, pour maintenir des liens avec les diplômées et diplômés. **Catherine Jetté** (LLB 2000) de Rockland en Ontario a remporté une paire de billets pour assister à une partie de hockey opposant les Canadiens de Montréal aux Maple Leafs de Toronto, le 7 avril au Centre Bell de Montréal. Ce prix est une gracieuseté de TD Assurance Meloche Monnex. **Carole Bourgeois-Landry** (BAA 1993) de Grande-Digue et **Angèle Doucet** (BAA 2003) de Meadow Brook se sont toutes deux mérité une tablette iPad version 2.

Cyber-Bulletin

L'édition numéro 7 (été 2011) du Cyber-Bulletin a été diffusée à plus de 13 000 diplômés et amis ainsi qu'à la communauté universitaire. Publié quatre fois par année, cet outil permet de garder le contact avec les diplômés et amis.

Soirée des finissantes et finissants

Les finissantes et finissants 2012 ont répondu en grand nombre à l'invitation de l'AAAUM à une réception destinée à célébrer leurs succès et leurs réalisations. Près de 130 étudiantes et étudiants qui recevront leur diplôme de fin d'études en mai ont pris part à la *Soirée champagne et chocolat* qui s'est déroulée sous le signe de la convivialité le 15 mars au Café Osmose du Campus de Moncton.

Bourses AAAUM – TD Assurance Meloche Monnex

Deux bourses para académiques AAAUM – TD Assurance Meloche Monnex ont été présentées lors du Gala para académique de la FÉÉCUM le 29 mars dernier, l'une de 2 500 \$, remise à **Mohamed Taha Maarous**, et l'autre de 5 000 \$, attribuée à **Pape Ousmane Sine**. Les deux étudiants ont démontré, le premier de façon remarquable et le second de façon exceptionnelle, par leurs actions et engagements auprès de la communauté universitaire, une volonté d'améliorer la vie étudiante et/ou universitaire. Une troisième bourse, de mérite académique de 2 500 \$, sera remise à un étudiant ou une étudiante du premier cycle qui aura la moyenne pondérée annuelle la plus élevée au cours des prochaines semaines. Cette nouvelle initiative a été créée suite à la reconduction d'une entente de dix ans avec le groupe TD Assurance Meloche Monnex.

Somme record amassée lors du Bien-cuit Bernard-Valcourt

Le Bien-cuit Bernard-Valcourt organisé par la Fondation Saint-Louis-Maillet en février a rapporté une somme inégalée de 80 000 \$. L'ajout de cette somme a permis à l'organisme, qui célèbre en 2012 son 25^e anniversaire, d'atteindre et de dépasser le cap des deux millions de dollars.

Développement universitaire

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, le Développement universitaire a reçu 2 002 786 \$ en nouvelles promesses de dons, dont 460 000 \$ en dons planifiés (legs testamentaires et polices d'assurance-vie), ainsi que 806 836 \$ en dons uniques, pour un total de 2 809 622 \$.

Publications, prix, distinctions

Le Prix Vo-Van de la meilleure thèse de l'année 2011 a été attribué à **Raymond Blanchard** pour sa thèse de maîtrise en histoire, intitulée « D'allié à ennemi : stéréotypes et représentations des combattants russes dans les magazines illustrés français de la Première Guerre mondiale (1914-1919) ». Complétée sous la direction de la professeure **Joceline Chabot**, cette thèse de M. Blanchard a été financée grâce à une bourse du CRSH et a obtenu la mention unanime « excellence » du jury.

Dans le cadre des Journées des études supérieures et de la recherche, le professeur **Ruben Sandapen**, du Département de physique et d'astronomie de la Faculté des sciences, a prononcé la Conférence de la FESR, intitulée « Les neutrinos ont-ils vraiment défié Einstein? ». M. Sandapen est chercheur en physique des particules élémentaires. Il est chercheur invité annuellement à l'Université de Manchester en Grande-Bretagne depuis

2006 et à l'Institute for Nuclear Theory de l'Université de Washington aux États-Unis depuis 2010.

La Faculté des sciences a remis le Prix Bernard-Vanbrugghe d'excellence en enseignement au professeur **Serge Gauvin**, du Département de physique et d'astronomie. Créé en 2002, ce prix est décerné à tous les deux ans à un membre du corps professoral qui s'illustre par la qualité de son enseignement. Il a été nommé en l'honneur d'un pionnier en enseignement des mathématiques de la Faculté, le professeur Bernard Vanbrugghe, maintenant à la retraite.

En mars, le recteur **Yvon Fontaine** a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Nantes lors d'une cérémonie de remise de grades honorifiques organisée en marge du 50^e anniversaire de cette institution française. L'Université de Nantes lui accorde cette distinction en guise de reconnaissance pour son travail remarquable à titre de président de l'Agence universitaire de la Francophonie et de recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton.

Nathalie Boivin, professeure du Campus de Shippagan au secteur Science infirmière, a été désignée personnalité de la semaine Acadie Nouvelle / Radio-Canada le 5 mars 2012.

L'Association de la musique de la côte Est a annoncé que le professeur **Richard Gibson**, du Département de musique, est récipiendaire du Prix de distinction honorifique d'un musicien. Son oeuvre musicale comprend des compositions pour tous genres d'instrument et de voix, passant de pièces pour guitare solo à des arrangements d'envergure pour orchestre et chorale.

Jacques Gagnon, directeur scientifique du volet Pêche et produits marins à l'Institut de recherche sur les zones côtières, a reçu en mars un prix innovation 3R pour l'Excellence en recherche appliquée remis par la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick.

La professeure **Mona Luiza Ungureanu** du Campus de Shippagan a été élue vice-présidente de l'Association des provinces atlantiques de linguistique.

Debbie Dupuis, originaire de Memramcook, a été nommée Ancienne de l'année lors du banquet annuel de la Faculté des sciences. La Faculté lui a remis *Le Prisme* en guise de reconnaissance pour une carrière remarquable dans le domaine des sciences. Elle est aujourd'hui professeure à l'École des hautes études commerciales à l'Université de Montréal. Au terme de ses études de baccalauréat, elle avait obtenu la bourse d'études supérieures la plus prestigieuse à l'époque du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

La Faculté d'administration a rendu hommage à **Paul J. LeBlanc** en le nommant Ancien de l'année lors de la 43^e édition de son banquet annuel. Président de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique depuis 2010, M. LeBlanc a fait ses études à l'Université de Moncton où il a obtenu le baccalauréat en psychologie en 1975 et la maîtrise en administration des affaires en 1977.

La Faculté d'ingénierie a nommé **Roland LeBlanc**, ing. (génie civil, 1989), ancien de l'année 2012, pour l'excellence dont il fait preuve dans sa carrière en ingénierie. M. LeBlanc est directeur de la succursale de Moncton de Services EXP (ancien Groupe ADI), ingénieurs-conseils et président d'Acadia Consultants & Inspectors Ltd. Il était le conférencier d'honneur lors du banquet annuel de la Faculté d'ingénierie.

L'ouvrage, intitulé « Immigration hors des grands centres - enjeux, politique et pratiques dans cinq états fédéraux », a été publié sous la direction de **Chedly Belkhodja**, professeur au Département de science politique de l'Université de Moncton, et Michèle Vatz Laaroussi. Rédigé par des auteurs de divers pays, cet ouvrage s'intéresse aux mobilités migratoires, aux politiques, aux pratiques et aux processus liés à l'immigration à l'extérieur des grands centres.

Dans le cadre du projet de l'ARUC - Défis des communautés côtières, le livre intitulé « Les zones côtières et le changement climatique : le défi de la gestion intégrée » a été publié sous la direction du professeur **Omer Chouinard**, du Département de sociologie et du programme de maîtrise en études de l'environnement, de Juan Baztan, directeur de Marine Science for Society, et de Jean-Paul Vanderlinden, professeur en économie de l'environnement à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Divers auteurs du Canada atlantique ont apporté leur contribution.

Michel Doucet, professeur à la Faculté de droit et directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, a publié un fascicule intitulé « Langues et droit constitutionnel » dans l'ouvrage Droit constitutionnel de l'encyclopédie JurisClasseur Québec publié par LexisNexis.

Après avoir lancé en 2010 son livre *L'allaitement... un précieux cadeau! Guide d'information pour les parents*, **Tina Émond**, enseignante clinique au Secteur science infirmière du Campus d'Edmundston, vient de publier une version anglaise et révisée du manuel intitulé *Breastfeeding... a precious gift! A guide for Parents*.

Une exposition de photographies et d'installations intitulée « De natura », réalisée par **André Lapointe**, directeur du Département des arts visuels, et Alex Carroll, a été en montre à la Galerie 12 du Centre culturel Aberdeen de Moncton.

Le pianiste **Roger Lord** et le compositeur **Richard Gibson**, tous deux professeurs au Département de musique, ont joint l'Orchestre symphonique de l'Île-du-Prince-Édouard lors d'un concert présenté à Charlottetown. M. Lord a entre autres interprété le Concertino pour piano et orchestre, Op. 70, pièce composée par Richard Gibson. Ce Concertino du professeur Gibson a aussi été présenté en tournée par le pianiste Roger Lord et Symphonie Nouveau-Brunswick en 2009.

L'Observatoire international des droits linguistiques accueille **Fernand de Varennes** en tant que chercheur invité. M. de Varennes est professeur invité aux programmes de maîtrise en droits de la personne à l'Université de Pékin, en Chine, à l'Université de Prétoria, en Afrique du sud et à l'Université nationale des Maldives. Pendant son séjour, il travaillera sur différents projets de recherche, notamment sur la possibilité de mettre en place une maîtrise internationale en droits linguistiques et minoritaires.

Fernand Arsenault, professeur émérite et ancien doyen de la Faculté des arts, est l'auteur du livre « Raconte-moi une histoire », publié aux Éditions de la Francophonie. M. Arsenault fait connaître des événements qu'il a vécus au cours des 32 premières années de sa vie. Dans les chapitres qui traitent de Memramcook, il fait ressortir l'impressionnante contribution de l'ancienne Université Saint-Joseph, l'une des institutions qui ont permis la création de l'Université de Moncton, dans le développement de l'identité acadienne et l'épanouissement du peuple acadien.

Narendra K. Srivastava, professeur émérite de la Faculté d'ingénierie, est le coauteur d'un nouvel ouvrage en ingénierie et architecture des structures, intitulé « Fifty Years of Progress for Shell and Spatial Structures ». L'ouvrage documente les événements dans le domaine des structures en coquille et des structures spatiales pendant ces cinq dernières décennies (1959-2009), montrant la contribution notable pendant cette période des ingénieurs structurels, des architectes, des constructeurs et des universitaires, en plus d'inspirer le progrès et de tracer la voie de l'avenir.

L'Atelier d'opéra a présenté sa toute nouvelle production d'Hänsel Und Gretel, du compositeur allemand Engelbert Humperdinck, au Théâtre Capitol. L'Atelier a présenté le travail des étudiants et étudiantes de la classe de chant dans le cadre d'un cours universitaire. La majorité des rôles était assumée par des étudiantes de la classe de chant, sous la préparation de la professeure **Monette Gould**. L'opéra était aussi présenté avec le concours d'un orchestre de chambre, dirigé par **Monique Richard**, qui a aussi assuré la préparation du chœur composé d'étudiantes du Département de musique ainsi que d'une partie du chœur Les Jeunes chanteurs d'Acadie.

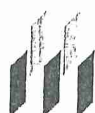
Shawn LeBlanc et **Patrick Lanteigne**, tous deux inscrits en génie civil à la Faculté d'ingénierie, ont remporté la finale nationale de Red Bull Racing Can qui a eu lieu à Montréal. Les équipes ont été jugées sur l'apparence, le style et la performance technique de leurs voitures de course fabriquées à la main, exclusivement à partir de canettes de Red Bull. L'équipe de l'U de M s'est classé huitième sur les 16 équipes qui ont pris part à la grande finale en Angleterre.

L'équipe de la Faculté de droit, composée de **Ludmilla Jarda** et de **Clémence Talbot**, étudiante au programme d'échange avec l'Université de Poitiers, a remporté l'édition de cette année du concours régional annuel de plaidoirie en première instance de la Coupe McKelvey. Une autre équipe, composée de **Marie-Josée Ouellette** et **Ian Mathieu-Girard**, a terminé au deuxième rang. L'équipe de Moncton a également remporté quatre des cinq prix individuels. Ludmilla Jarda a remporté le prix pour le meilleur contre-interrogatoire, Marie-Josée Ouellette pour le meilleur interrogatoire principal, Clémence Talbot pour le meilleur exposé final, et Ian Mathieu-Girard pour le meilleur plaideur dans l'ensemble. C'est la neuvième fois en dix ans qu'une équipe de la Faculté de droit de l'Université de Moncton remporte la Coupe McKelvey et la 11^e année sur 13 ans qu'elle participe à la ronde nationale du concours de la Coupe Sopinka.

Lucie Leclerc, de Grand-Sault, et **Andréanne Shank**, de Sturgeon Falls en Ontario, étudiantes de deuxième année à la Faculté de droit, ont remporté le trophée lors du tribunal-école Pierre-Amand-Landry qui a eu lieu à Moncton. Cette année, la cour du tribunal-école était composée du juge **Marc Richard**, de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, et du juge **Jean-Paul Ouellette**, de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick.

Le 14 avril 2012

Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Cabinet du recteur

Le 5 avril 2012

Monsieur Michel Doucet
Monsieur Serge Rousselle
Professeurs
Faculté de droit
Université de Moncton
Moncton, NB E1A 3E9

Chers collègues,

Mon intention, en publiant ma lettre du 23 mars, n'était pas de ternir vos réputations ou votre droit légitime de poser des questions concernant les discussions et les décisions du Conseil des gouverneurs. En tant que recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, j'ai toujours eu le plus grand respect pour les professeures et les professeurs ainsi que pour l'ensemble des employés de l'Institution.

Ma lettre avait pour objectif de dire publiquement que le Conseil des gouverneurs n'avait pas mandaté un comité pour étudier la bilinguisation de l'Université de Moncton. Votre lettre indique que, à la lecture du procès-verbal, vous avez une opinion contraire. Je me réfère à deux passages de votre lettre et je cite : « la « bilinguisation » de l'Université de Moncton, sous une forme ou sous une autre, ne doit jamais être à l'ordre du jour et aucune étude n'est nécessaire pour étudier pareil concept. Une telle méconnaissance de la réalité acadienne en situation minoritaire ne peut que surprendre! Une telle méconnaissance de nos droits constitutionnels nous porte à nous interroger sérieusement sur l'engagement du Conseil des gouverneurs envers ceux-ci. » Plus loin, vous écrivez « Devant pareille situation ... nous devons également, avant qu'il ne soit trop tard, nous atteler à la tâche d'éduquer, en la matière, ceux qui dirigent nos institutions acadiennes et notamment notre université. »

Ces propos suggèrent clairement que les membres du Conseil des gouverneurs auraient manqué à leurs devoirs, ce qui n'est pas le cas. C'est pour cette raison que j'ai écrit que vos allégations étaient non fondées. Si le sens de vos propos à l'égard du Conseil des gouverneurs et des dirigeants de l'Université doit être interprété différemment, nous apprécierions recevoir des précisions à cet égard

Permettez-moi donc de préciser le contexte de la discussion qui a eu lieu lors du Conseil des gouverneurs de septembre 2011 concernant le point que vous soulevez dans votre lettre à l'opinion du lecteur du journal l'Étoile du 21 mars 2012 et de l'Acadie Nouvelle du 23 mars 2012.

...2

Monsieur Michel Doucet
Monsieur Serge Rousselle
Page 2
Le 5 avril 2012

Le point du procès-verbal qui fait l'objet de vos préoccupations réfère à une discussion qui a suivi la présentation du document traitant des objectifs triennaux de l'Équipe de direction. Ce document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>. Vous verrez, à la lecture du document, qu'il n'est aucunement question de changer la Charte de l'Université ou sa mission. Bien au contraire, lorsque l'on regarde l'ensemble des objectifs et des actions qui en découlent, on ne peut que constater que nous nous sommes résolument engagés dans la poursuite de notre mission d'université exclusivement de langue française. Le texte qui présente les objectifs ne pourrait pas être plus précis à ce sujet. De plus, dans le texte qui présente les objectifs de recrutement, nous faisons état des enjeux liés à la décroissance démographique et il n'est pas du tout question de bilinguiser l'Université.

Le débat qui a suivi la présentation du document portait sur les défis qui se présentent si l'on aspire à maintenir le niveau d'inscription d'environ 5000 étudiantes ou étudiants, soit la moyenne des inscriptions des dix dernières années. C'est dans ce contexte que les exemples de l'Université d'Ottawa et de l'Université McGill ont été cités. Je suis alors intervenu pour expliquer que la mission de l'Université de Moncton ne permet pas de suivre l'exemple de ces deux universités et c'est la raison pour laquelle les objectifs de recrutement visent une clientèle francophone et, plus modestement, les étudiantes et les étudiants issus des programmes d'immersion.

Fort de cette réalité, le Conseil des gouverneurs a alors adopté la résolution suivante :

« Que, dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique. »

Le mandat que le Conseil des gouverneurs a confié à la direction est de présenter les options qui nous permettraient d'identifier les actions à prendre pour l'avenir. Ce travail, comme je l'ai expliqué au Comité exécutif du Conseil des gouverneurs en janvier dernier, se fera dans le respect de la Loi sur l'Université de Moncton et de sa mission, mission que nous avons réaffirmée à plusieurs reprises depuis que j'occupe le poste de recteur.

Je voudrais donc vous réaffirmer qu'il n'est nullement question de revoir la mission de l'Université de Moncton. Les solutions aux défis de recrutement devront être trouvées en respectant la mission de l'institution. D'ailleurs, c'est exactement ce que nous avons fait depuis que je suis recteur. Alors que le bassin de recrutement dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick a connu une diminution de 28 % au niveau des effectifs scolaires entre 2000 et 2010, les inscriptions à l'Université de Moncton ont augmenté de 10 %. Les succès que nous avons connus sont attribuables aux efforts de recrutement auprès des étudiantes et des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick, du Canada et des pays de la Francophonie.

Monsieur Michel Doucet
Monsieur Serge Rousselle
Page 3
Le 5 avril 2012

Je me serais fait un devoir de vous donner ces éléments de contexte si vous me l'aviez demandé. J'espère que ces explications sauront vous rassurer concernant la discussion qui a eu lieu au Conseil des gouverneurs.

Veuillez agréer, chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le recteur et vice-chancelier,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yvon Fontaine', written over a horizontal line.

Yvon Fontaine

YF/rb